Zeitschrift: Entretiens sur l'Antiquité classique
Herausgeber: Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique
Band: 35 (1990)

Artikel: Hérodote et la société perse
Autor: Briant, Pierre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-660793

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

III

PIERRE BRIANT

HÉRODOTE ET LA SOCIÉTÉ PERSE*

Parmi tous les peuples non-grecs qu'il présente et qu'il met en scène, Hérodote réserve une place privilégiée aux Perses, pour des raisons d'une telle évidence qu'il n'est pas besoin d'y insister. Certes — comme l'a justement souligné R. Drews[1] — Hérodote n'est pas un auteur de *Persika*. Son objectif est moins l'histoire perse que celle des origines et du déroulement des guerres entre Grecs et Barbares. Néanmoins, l'absence d'historiographie perse confère aux *Enquêtes* une place de choix dans les recherches achéménides actuelles. Parfois, Hérodote peut être confronté avec des documents authentiquement achéménides: le rapprochement n'est pas toujours à son désavantage[2] et, dans bien des domaines des institutions politiques et sociales, des études récentes tendent à prouver que l'on aurait tort de sous-estimer la valeur de certaines informations perses d'Hérodote[3].

* Je remercie A. Kuhrt (Londres) et H. Sancisi-Weerdenburg (Groningen) de m'avoir fait part de leurs remarques.

[1] *The Greek Accounts of Eastern History* (Cambridge, Mass. 1973), 45-96.

[2] Cf. par exemple Cl. HERRENSCHMIDT, «Les historiens de l'Empire achéménide et l'inscription de Bisotun», in *Annales ASC* 5 (= *ESC* 37) (1982), 813-22.

[3] M. A. DANDAMAYEV, «Herodotus' information on Persia and the latest discoveries of cuneiform texts», in *Storia della storiografia* 1985/7, 92-99; R. DESCAT, «Mnésimachos,

Ce n'est pas simplement sur les conquêtes de Cyrus, Cambyse et Darius que l'historien peut trouver chez Hérodote des aliments pour ses recherches. Il peut également apporter des éléments de réflexion sur un aspect fondamental mais beaucoup moins connu de l'organisation de l'Empire. Même après que le petit royaume d'Anshan se fut transformé en un immense Empire allant de la Méditerranée à l'Indus, la Perse proprement dite et son peuple ont conservé un rôle central. «Grand Roi, Roi des rois, roi des pays», Darius continue de se proclamer «roi en Perse» (*DB* I § 1) et «Perse, fils de Perse» (*DNa* § 1). Il est «l'homme perse qui a pris l'Egypte»[4]. «La lance du guerrier perse est parvenue au loin... Au loin de la Perse, le guerrier perse a livré combat» (*DNa* § 3). «Ce pays perse qu'Ahura-Mada me remit, est beau, pourvu de bons chevaux, pourvu de bons hommes» (*DPd* § 2). Le Roi implore le grand dieu de l'Empire de «préserver ce pays de l'armée ennemie, de la mauvaise récolte, du mensonge» (*DPd* § 3). En dépit de la construction des palais de Suse et de Babylone, Pasargades et Persépolis sont restés de hauts lieux idéologiques du pouvoir perse. L'on pourrait multiplier les témoignages du rôle privilégié des représentants de l'ethnie perse dans l'Empire.

D'où une question: quelle était l'organisation interne du peuple perse et comment en définir la dynamique sociale face à la puissance du roi et de la dynastie? Nous sommes pauvrement informés sur ces problèmes. Je voudrais précisément montrer ici qu'une lecture attentive d'Hérodote permet d'apporter quelques éléments de réponse et, en tout cas, de nourrir la réflexion. Comme pour tous les peuples qu'il intro-

---

Hérodote et le système tributaire achéménide», in *REA* 87 (1985), 97-112; également P. BRIANT, «Sources grecques et histoire achéménide», dans *Rois, tributs et paysans* (Paris-Besançon 1982), 491-506. Plus récemment, D. M. LEWIS, «Persians in Herodotus», in *The Greek Historians. Literature and History. Papers presented to A. E. Raubitschek* (Stanford University 1985), 101-17.

[4] F. VALLAT, in *Cahiers DAFI* 4 (1974), 161-63.

duit dans ses *Histoires,* il a consacré un développement spécifique aux νόμοι des Perses (I 131-140), que l'on retrouve (en des termes parfois différents) chez Strabon (XV 3,15-20, p. 733 sqq.). Mais, bien d'autres passages d'Hérodote sont utilisables par l'historien, pour tenter de reconstituer les stratifications sociales qui organisent le peuple perse dans son unité ethno-culturelle et ses contradictions internes.

1. *Riches et pauvres/nobles et roturiers*

1.1. Il est bien clair que chez Hérodote et chez bien d'autres auteurs grecs, l'ethnonyme 'Perse' est utilisé comme un appellatif qui désigne indistinctement tous ceux qui peuvent se prévaloir de l'ethnique 'Perse'. Or, si les auteurs grecs ont tendance à considérer les Perses comme une communauté socialement homogène face au roi[5], la société perse elle-même est en réalité hiérarchisée en fonction de la naissance et de la richesse (cf. III 68). Décrivant à sa manière l'éducation des jeunes Perses, Xénophon (*Cyr.* I 2,15) opposait de la manière suivante l'égalité théorique aux pratiques sociales: «Les Perses sont, dit-on, au nombre de 120 000; aucun d'entre eux n'est écarté par la loi des honneurs et des magistratures; tous ont droit d'envoyer leurs enfants dans les écoles publiques de justice; mais ceux-là seuls qui peuvent éduquer leurs enfants à ne rien faire les y envoient; les autres, non». L'ethnique 'Perse' renvoie donc manifestement à des réalités sociales différenciées. Sur le plan du statut, il n'y a par exemple rien de commun entre les hauts personnages qui commandent l'armée de Xerxès et les humbles paysans qui cultivent de petites exploitations en Perse[6]. La participation

[5] Cf. *e.g.* Xen. *HG* IV 1, 36 (cf. aussi *infra* n. 60).

[6] On a fort peu d'informations sur cette catégorie sociale, hormis quelques anecdotes (d'ailleurs intéressantes) transmises par Elien, *VH* I 31; I 32 (cf. Plut. *Art.* 5, 1 et *Reg. et imp. apophth.* 172 B); I 33. Cf. également Xen. *Cyr.* VII 5, 67 (αὐτουργοί). Sur des fermiers et métayers perses dans le Fārs achéménide, voir les interprétations de H. Koch, in *ZAss* 70 (1981), 105-37. Egalement P. Briant, *op. cit.* (n. 3), 343-44.

commune à l'armée n'efface pas ces distinctions. Dans l'armée de Xerxès, Hérodote (VII 40) oppose les «troupes composées d'hommes de toutes nations, marchant pêle-mêle sans être triées» et ceux qu'il appelle «les gens de la Maison du roi (οὗτοι βασιλέϊ)», qui sont séparés des premiers par un «intervalle ... empêchant leur mélange». Mais l'opposition n'est pas marquée seulement entre Perses et non-Perses (cf. aussi Arr. *Anab.* II 11, 8). Des distinctions sont également opérées à l'intérieur de la première catégorie. Les uns (les vingt mille cavaliers de tête) sont «choisis parmi tous les Perses». En revanche, les mille piquiers qui suivent le char royal sont «les plus braves et les plus nobles des Perses (ἄριστοι καὶ γενναιότατοι)». Suivent mille cavaliers «choisis parmi les Perses (ἐκ Περσέων)», puis «dix mille hommes choisis parmi les autres Perses (ἐκ τῶν λοιπῶν Περσέων)». Le cortège se clôt par «le reste des troupes» qui marchent «pêle-mêle».

Pour Hérodote (I 133, 1), les différenciations sociales se marquent sur le plan économique. Témoin les banquets organisés par les Perses lors de leur anniversaire: «Les riches (οἱ εὐδαίμονες) se font servir un bœuf, un cheval, un chameau, un âne, rôtis tout entiers dans les fours; les pauvres (οἱ πένητες), du menu bétail». De son côté, Strabon (XV 3, 19, p. 734) oppose les riches vêtements des «chefs» (ἡγεμόνες) et la pauvre tunique portée par les gens du peuple (οἱ πολλοί)[7]. L'un et l'autre accordent en outre une importance particulière aux différentes manières qu'ont les Perses de se saluer. Voici ce qu'écrit Hérodote (I 134, 1): «Quand ils se rencontrent sur les chemins, on peut reconnaître à ce signe si ceux qui se rencontrent sont du même rang (ὅμοιοι): au lieu de se saluer par des paroles, ils se baisent à la bouche. L'un des deux est-il de condition légèrement inférieure (ὑποδεέστερος), ils se baisent sur les joues. Si l'un est d'une naissance beaucoup

[7] Sur cette opposition vestimentaire, cf. les récits hauts en couleur de Xénophon, *Anab.* I 5, 8; Nepos, *Dat.* 3, 1-2; Quinte-Curce, III 13, 7.

plus basse (πολλῷ ... ἀγεννέστερος), il se jette à genoux et fait la proskynèse devant l'autre». La présentation de Strabon (XV 3, 20, p. 734) est sensiblement identique, quand bien même la terminologie n'est pas exactement celle d'Hérodote: «Quand deux Perses se rencontrent sur les chemins, s'ils se connaissent et sont de rang égal (γνώριμοι καὶ ἰσότιμοι), ils s'abordent et échangent un baiser; à ceux qui sont de rang inférieur (ταπεινότεροι), ils offrent leur joue et reçoivent ainsi un baiser; quant à ceux qui sont de rang encore plus bas (οἱ δ'ἔτι ταπεινότεροι), ils doivent simplement faire la proskynèse»[8].

1.2. Dans leurs différentes versions, les inscriptions royales achéménides font de leur côté allusion à une différenciation sociale binaire riche/pauvre. Dans l'une de ses proclamations (*DNb* § 8b), Darius écrit par exemple: «Je ne souhaite pas que le 'faible' (*skauthi-*) subisse un tort de la part du 'puissant' (*tunavant-*)»[9]. Dans la version akkadienne, ces deux termes sont rendus respectivement par *mushkēnum* et *mār banî*. Ce dernier terme peut se traduire par 'nobles' dans l'inscription de Behistoun: «Depuis longtemps, nous sommes nobles» (*DB* I, § 3)[10]. Dans les textes akkadiens, les *mār banî* ce sont les éléments libres des cités babyloniennes, qui disposent de tous les droits civiques[11]. L'opposition est donc ici entre riches et pauvres, plutôt qu'entre libres et non-libres[12]. Les uns et les autres sont des Perses. Enfin, absent des textes d'époque achéménide, un autre terme iranien s'applique à la stratifi-

[8] Sur la proskynèse due à un supérieur, voir le texte fort clair de Xénophon, *Anab.* I 6, 10.

[9] Sur ces deux termes, voir R. G. KENT, *Old Persian. Grammar, texts, lexicon* (New Haven ²1953), 186; 209.

[10] E. N. VON VOIGTLANDER, *The Bisitun Inscription of Darius the Great. Babylonian Version* (London 1978), 54.

[11] Cf. M. A. DANDAMAYEV, «The Neo-Babylonian Citizens», in *Klio* 63 (1981), 45-48.

[12] M. A. DANDAMAYEV, *Slavery in Babylonia from Nabopolassar to Alexander the Great* (Illinois, De Kalb, 1984), 643-46.

cation sociale. Il s'agit du terme *azata* qui, selon F. de Blois, désigne à la fois le «libre» et le «noble». Une glose d'Hésychius explique *azatè* par ἐλευθερία, et *azatai* comme «ceux qui sont le plus proches du roi (οἱ ἐγγύτατοι τοῦ βασιλέως)»[13].

1.3. A l'intérieur même de ce qu'on peut appeler l'aristocratie, des distinctions sont opérées par Hérodote à l'aide d'un vocabulaire dont l'apparente diversité rend l'interprétation précise difficile. Les nobles perses peuvent être «considérés» (δόκιμοι) (I 96; 124; III 75; IX 41, 1), «dignes de mention» (λόγιμοι) (III 65, 1; 68, 2; VIII 65, 1; 126, 1; IX 15, 4; 24), «en honneur» (ἐν αἴνῃ) (III 74, 1; IX 16, 4), «dignes» (ἄξιοι) (III 144), «en renom» (ὀνομαστοί) (VIII 89, 1), «prestigieux» (ἐπιφανεῖς) (VII 114, 2) etc. En réalité, tous ces termes sont fréquemment employés de manière synonymique. Ce qui est plus intéressant, ce sont les gradations dont rend compte Hérodote à l'aide de comparatifs et de superlatifs. Il ne suffit pas, par exemple, d'être estimé, il convient de figurer parmi les plus estimés, les plus dignes, les plus considérés, bref, parmi «les meilleurs» (ἄριστοι) (VII 8). Zopyros «est un homme de la plus haute distinction» (δοκιμώτατος) (III 155, 1). Un Thébain fait allusion «à Mardonios et à ceux qui, après lui, sont le plus en honneur (ἐν αἴνῃ) parmi les Perses» (IX 16, 4). Préxaspes, «égal aux premiers (πρῶτοι) des Perses» (III 35, 5), est «en très grand honneur (ἐν αἴνῃ μεγίστῃ) auprès des Perses» (III 74, 1); «pendant toute sa vie, il était un homme considéré (δόκιμος)» (III 75, 3).

Cette couche supérieure de l'aristocratie, Hérodote en qualifie souvent les membres de πρῶτοι (I 206, 3; III 35,5; 70, 1; 77, 1; VIII 119). Tel est en particulier le cas des sept familles coalisées contre Smerdis. Otanès, l'initiateur du complot chez Hérodote, est ainsi présenté: «Il était le fils de Pharnaspès, et

[13] Voir à ce sujet F. DE BLOIS, «'Freemen' and 'nobles' in Iranian and Semitic languages», in *JRAS* 1985, 5-15.

égal au premier d'entre les Perses» (ὅμοιος τῷ πρώτῳ Περσέων) (III 68, 1). La formule «égal au premier des Perses» — également employée par Hérodote pour parler de Préxaspes (III 35, 5), lui aussi hostile au Mage — est appliquée à Aspathinès et à Gobryas, les deux premiers soutiens d'Otanès (III 70, 1). Les sept conjurés réunis sont «les premiers d'entre les Perses» (ἄνδρας τοὺς Περσέων πρώτους) (III 77, 1). Ce sont tous des «Perses de qualité» (λόγιμοι) (III 68, 2).

Plusieurs passages d'Hérodote montrent que ces aristocrates jouissent d'un statut de prestige dans la société perse. Ce statut se marque parfois par des signes extérieurs. Ainsi, dans l'armée d'Otanès à Samos, «les Perses les plus élevés en dignité» (τῶν Περσέων οἱ πλείστου ἄξιοι) jouissent du privilège de prendre place sur des sièges (θρόνοι) (III 144; cf. 146, 3: διφροφορεύμενοι). Les autres Perses et le roi lui-même leur doivent certains égards. Dans les récits d'Hérodote, on sent une très nette réprobation contre Cambyse et contre Amestris, qui ont fait enterrer vivants des jeunes Perses de la haute aristocratie (III 35, 5: ὅμοιοι τοῖσι πρώτοισι; VII 114, 2: ἐπιφανεῖς). De même, Hérodote (VIII 119) a du mal à croire que Xerxès ait pu faire descendre à fond de cale des représentants des πρῶτοι des Perses. L'estime particulière du roi à l'égard des grandes familles se marque également par la condamnation portée contre Oroitès, qui «fit périr le fils de Mitrobatès, Cranaspès, tous deux hommes considérés (δόκιμοι) chez les Perses» (III 126, 2). De même, lorsque Darius vit Zopyros, un homme de la plus haute distinction (δοκιμώτατος), mutilé, il fut «véhémentement indigné» (III 155, 1). Les représentants de ces grandes familles sont les conseillers les plus écoutés des rois. Ils sont régulièrement convoqués par le roi avant une expédition (I 206,3: πρῶτοι; VII 8: ἄριστοι; VII 53, 1: οἱ δοκιμώτατοι), pour prendre une décision délicate (III 127, 2: οἱ λογιμώτατοι), ou pour recevoir les dernières recommandations d'un roi (Cambyse) sur son lit de mort (III 65, 1: οἱ λογιμώτατοι). On comprend donc les soupçons irrités

d'Otanès quand il s'aperçut que Smerdis «n'appelait en sa présence aucun Perse de qualité» (III 68, 2: λόγιμοι).

1.4. A ce point de l'analyse, il est bon d'abord de remarquer qu'Hérodote n'emploie pas une terminologie spécifique pour la société perse. Les nobles de l'entourage d'Astyage (I 123, 2) ou de Psamménite [Psammétique] (III 14, 2) sont pareillement appelés πρῶτοι; il en est de même de hauts personnages d'Athènes (VII 143, 1), de Sparte (IX 55, 1) ou de Thèbes (IX 67); à Athènes, les Alcméonides sont δόκιμοι (V 62, 3). Il s'agit là en effet d'un vocabulaire générique, qui permet de désigner la couche dirigeante dans toute société.

D'ailleurs, le vocabulaire des autres auteurs grecs n'est pas fondamentalement différent de celui qu'utilise Hérodote. Par exemple, dans l'armée de Darius III, Arrien (II 11, 8) distingue «les Perses de distinction» (οἱ ἔντιμοι Πέρσαι) et les combattants anonymes qui constituent la masse (τὸ πλῆθος). Remarquons également l'expression utilisée par le même Arrien (III 23, 7) pour qualifier Artabaze et ses fils ralliés à Alexandre: «Il les tint en honneur (ἐν τιμῇ), parce qu'ils faisaient partie des πρῶτοι des Perses, et surtout parce qu'ils avaient été fidèles à Darius». Les auteurs hellénistiques attestent de la permanence des structures aristocratiques dans la société perse. Témoin d'abord Orxinès, défini par Quinte-Curce (X 1, 22) comme un Perse «que sa noblesse et sa richesse plaçaient au-dessus de tous les autres Barbares» (cf. X 1, 27); ne se présentait-il pas comme un descendant de Cyrus (IV 12, 8)? Lors de la fête organisée à Persépolis en 316, Peukestas ne manqua pas de placer en position privilégiée ceux que Diodore appelle (XIX 22, 2) «les plus distingués des Perses» (τῶν Περσῶν οἱ μάλιστα τιμώμενοι). Quelque temps plus tard, le même Peukestas est défendu par Thespios, désigné par le même Diodore (XIX 48, 5) comme «l'un des plus éminents [des Perses]» (ἑνὸς δὲ τῶν ἐπιφανεστάτων). Je voudrais enfin citer deux passages de Xénophon qui confirment et en

même temps précisent les informations d'Hérodote sur les stratifications internes de l'aristocratie. Tout d'abord, lorsque des Grecs, après Counaxa, vinrent demander à Ariée de prendre la place de Cyrus, le Perse déclina cette offre, en faisant remarquer que «nombre de Perses plus nobles (βέλτιοι) que lui ne supporteraient pas qu'il devînt roi» (*Anab.* II 2, 1). D'autre part, lorsque le roi spartiate Agésilas s'entremit pour conclure un mariage entre la fille du Perse Spithridatès et le dynaste Otys, ce qui décida ce dernier, ce ne fut pas tant la beauté (vantée) de la jeune fille que la noblesse des origines de son père: Spithridatès était en effet «d'une famille inférieure à nulle autre en Perse» (Περσῶν οὐδενὸς ἐνδεέστερος); il est particulièrement bien né (εὐγενέστατος) (*HG* IV 1, 6-7).

2. *Tribus, clans, familles*

2.1. Si l'on rapproche la terminologie d'Hérodote des exemples plus tardifs d'Ariée, de Spithridatès et d'Orxinès, on se rend compte que les Perses savaient parfaitement se situer dans la société de leur temps. Il est en revanche beaucoup plus difficile à l'historien d'aujourd'hui de déterminer les différents degrés de noblesse à l'intérieur de ce qu'on appelle l'aristocratie. Trop de choses sont ignorées des généalogies, mis à part évidemment la généalogie royale. L'observation la plus évidente, c'est que la qualité de noble est liée d'abord et avant tout à la naissance, comme le montre par exemple la désignation d'Otanès, «fils de Pharnaspès et égal au premier des Perses par ses origines familiales (γένεϊ) et par sa fortune» (III 68,1), exemple que l'on peut rapprocher d'Orxinès, que «sa noblesse (*nobilitas*) et sa richesse plaçaient au-dessus de tous les Barbares» (Curt. X 1, 22). Cette remarque — en soi fort banale — pose le problème de savoir pourquoi et comment la naissance donnait un statut plus ou moins privilégié à l'intérieur de la caste aristocratique.

Un élément de réponse peut être trouvé dans le célèbre développement d'Hérodote sur les structures tribales perses (I 125). Rapportant à sa manière la réunion d'une armée perse par Cyrus II, Hérodote précise que les Perses sont divisés «en beaucoup de γένεα» (I 125,3), terme que nous traduirons ici par tribu, quelle que soit l'imprécision bien connue d'une telle terminologie dans la littérature anthropologique. Entre ces tribus, Hérodote opère plusieurs différenciations. Il distingue les tribus de laboureurs (ἀροτῆρες) (Panthialéens, Dérousiens, Germaniens) et les tribus de nomades (Daens, Mardes, Dropiques, Sagartéens). Au-dessus de ces sept tribus, il en met en exergue trois autres, qui ont manifestement un statut privilégié, les Pasargades, les Maraphiens et les Maspiens, «desquelles tous les autres Perses dépendent (ἀρτέαται)». Enfin, de ces trois tribus, il isole celle des Pasargades, dont les membres sont désignés comme ἄριστοι, et il précise: «C'est d'elle que fait partie la phratrie [clan] des Achéménides, d'où les rois Perséides sont issus». Ce texte d'Hérodote renvoie donc à un *ethnos* perse réparti en tribus, celles-ci étant elles-mêmes subdivisées en 'clans' et hiérarchisées les unes par rapport aux autres, comme le montre le schéma suivant:

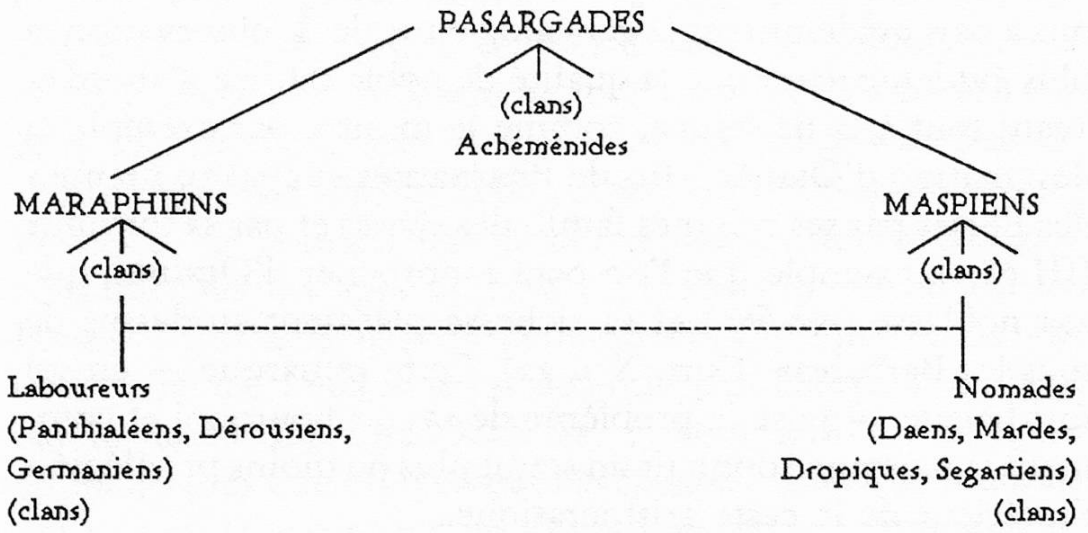

Ce passage d'Hérodote pose toute une série de questions, auxquelles il est quasi impossible d'apporter des réponses assurées en raison de nos ignorances sur l'ethnogénèse du peuple perse. Prise globalement, la présentation d'Hérodote peut néanmoins être acceptée, dans la mesure où les divisions qu'il indique trouvent des correspondants (même approximatifs) dans des catégories iraniennes et/ou perses: *zantu* (tribu), *vith*-(clan), *tauma* (famille)[14]. Tribus et clans sont des réalités à la fois génétiques (ancêtre commun) et topographiques (Pasargades et Maraphiens sont à la fois des tribus et des toponymes). L'exemple tardif d'Orxinès prouve que cette organisation tribale s'est maintenue tout au long de l'histoire achéménide. Il est présenté en effet par Quinte-Curce (X 1,22-23) comme «descendant de l'illustre roi Cyrus... Il tient ses biens de l'héritage de ses aïeux». Il est qualifié du titre (trompeur) de «satrape de Pasargades»; Pasargades est une 'tribu' perse (*Persica est gens*). Orxinès est donc le chef de la tribu des Pasargades — entendu comme la tribu et son territoire — et ce titre s'est transmis sans interruption sur plus de deux siècles (du moins Orxinès le prétend-il). Chaque clan et chaque tribu constituent donc un sous-ensemble de l'*ethnos* perse, lui-même défini par des origines et une langue communes (Hdt. VII 85, 1).

2.2. La division entre agriculteurs et nomades peut également se comprendre, même si elle est probablement trop rigide et insuffisamment évolutive. Les recherches récentes ont montré en effet que le Fārs est caractérisé par un «dépeuplement sédentaire radical» dans la première moitié du Ier millénaire. Le processus de sédentarisation/urbanisation n'a repris que vers 550, c'est-à-dire au moment même où un Etat perse se constitue avec fermeté sous Cyrus, Cambyse et Darius. Il est donc probable qu'au moment de l'avènement

[14] Sur tous ces problèmes, voir P. BRIANT, «La Perse avant l'Empire. Un état de la question», in *IA* 19 (1984), 71-118 (en particulier 105-10).

de Cyrus, le peuplement du Fārs était en partie constitué de tribus nomades[15]. La domination des Pasargades — soulignée par Hérodote — est illustrée par le fait que les centres sédentaires (dont Pasargades elle-même) se sont d'abord créés dans le territoire tribal ou à proximité immédiate.

La vie 'nomade' n'a pas pour autant disparu en Perse achéménide. Les textes hellénistiques traitant des Ouxiens, Mardes et autres Kyrtes caractérisent volontiers ces populations comme belliqueuses et pillardes, et ils mentionnent fréquemment qu'elles se divisent chacune entre agriculteurs et nomades[16]. Quelles que soient les déformations idéologiques indéniables de telles présentations, elles renvoient à un type d'organisation sociale où cohabitent agriculture de fonds de vallées et pastoralisme à court rayon d'action: ces sociétés peuvent être qualifiées d'agro-pastorales[17]. Il est possible également que l'interprétation péjorative donnée par les auteurs hellénistiques corresponde, pour une part du moins, au statut inférieur qui devait être celui de ces tribus à l'intérieur de l'*ethnos* perse avant la conquête macédonienne. Rappelons par exemple que, dans une des légendes du fondateur, le père de Cyrus est un Marde, poussé au brigandage par la pauvreté, et que sa mère est une éleveuse de chèvres[18]. D'autre part, parmi les tribus nomades qu'il cite, Hérodote consacre un développement spécial (VII 85) aux Sagartiens. Il s'agit — écrit-il — de nomades, Perses par l'origine ethnique et la langue, ἔθνος μὲν Περσικὸν καὶ φωνῇ. Tout en indiquant qu'ils étaient incorporés dans la cavalerie perse de

[15] Voir la mise au point fondamentale de P. DE MIROSCHEDJI, «La fin du royaume d'Anshan et de Suse et la naissance de l'Empire perse», in *ZAss* 75 (1985), 265-306 (en particulier 291-96); également W. M. SUMNER, «Achaemenid Settlements in the Persepolis Plain», in *AJA* 90 (1986), 3-31.

[16] Voir mon étude « 'Brigandage', dissidence et conquête en Asie achéménide et hellénistique», in *DHA* 2 (1976), 163-258.

[17] *Ibid.* et *Etat et pasteurs au Moyen-Orient ancien* (Paris-Cambridge 1982), 67-81.

[18] Nicolas de Damas, *FGrHist* 90 F 66, 2-10. (Cf. R. DREWS, in *JNES* 33 [1974], 387-93).

l'armée de Xerxès, Hérodote souligne leur spécificité. Leur accoutrement — dit-il — est intermédiaire entre celui des Perses et celui des Pactyes. D'autre part, leur mode de combat très particulier (utilisation du lasso) montre qu'ils ont conservé intactes leurs traditions originelles. Cet exemple — joint à ceux des Mardes, Ouxiens ou Kyrtes — prouve que, dans le peuple perse pris globalement, nombre de tribus ne sont intégrées que périphériquement dans la politique royale[19]. Les caractères très particuliers de l'armée de Xerxès laissent même supposer que, dans la plupart des cas, les Sagartiens n'étaient pas mobilisés: leur mode de combat leur interdisait toute manœuvre commune avec la cavalerie royale[20].

2.3. Il est tentant de supposer, en interprétant librement Hérodote, que les grandes familles qui entouraient le roi et lui fournissaient les cadres de l'Empire étaient issues pour

[19] P. BRIANT, *op. cit.* (n. 17), 81-94.

[20] On accorde généralement une valeur documentaire trop littérale à la description que donne Hérodote (VII 59-88) du dénombrement de l'armée de Xerxès. Certes, Hérodote fournit là des renseignements originaux. Mais il serait erroné d'assigner à toutes les armées royales/satrapiques les caractères de l'armée de Xerxès en 480. En effet, tous les récits de combats montrent qu'en réalité le dispositif tactique perse s'appuie uniquement, ou presque, sur quelques corps d'élite: Perses, Mèdes, Saces en particulier (VII 16; VIII 113; IX 32; 71-72). Ils forment ce qu'on peut appeler l'*armée combattante*. Concernant la plupart des autres contingents ethniques, Hérodote met au contraire l'accent sur l'étrangeté 'exotique' de leur accoutrement et de leur armement. En revanche, on ne les voit pratiquement jamais intervenir dans les batailles. Réunis, ils constituent ce que j'appellerai l'*armée de parade*: le passage qu'Hérodote consacre au défilé de l'armée devant la loggia royale est tout à fait caractéristique de ce point de vue (VII 44-45). La seule comparaison possible se situe avec les armées levées par Darius III (cf. d'ailleurs Curt. III 2, 3, à rapprocher de Hdt. VII 60). A propos de l'armée de Xerxès, on pourrait reprendre les réflexions de C. NYLANDER sur la Charte de Fondation du palais de Darius à Suse: «Il semble bien que ce texte ne doit pas être lu d'abord comme un compte rendu objectif du processus de construction [du palais], mais plutôt comme une vaste démonstration de propagande sur la richesse et les ressources de l'immense empire» («Achaemenid Imperial Art», in M. T. LARSEN (ed.), *Power and Propaganda. A Symposium on Ancient Empires* [Copenhagen 1979], 345-59 [p. 355]). A mon avis, les Sagartiens font partie de l'armée de parade (représentation microcosmique de l'Empire), non de l'armée combattante.

l'essentiel des tribus et des clans dominants. Mais il s'agit là — il faut le reconnaître — d'une hypothèse interprétative difficile à étayer en raison des lacunes documentaires, tant du côté grec que du côté perse[21]. Il est en effet rarissime qu'Hérodote fournisse des indications sur la tribu et le clan auxquels ressortissent les nobles perses qu'il met en scène. La seule exception (en dehors des Achéménides) est celle des deux commandants qui, en 513/2, dirigeaient l'armée et la flotte envoyée par Aryandès en Cyrénaïque: Hérodote (IV 167,1) précise en effet qu'Amasis[22] est un Maraphien et que Badrès est issu des Pasargades (Πασαργάδης γένος). Est-ce un hasard s'ils appartiennent l'un et l'autre à deux des tribus définies par Hérodote comme dominantes en Perse?

Seules les références aux Achéménides sont plus fréquentes. Ils sont désignés collectivement parmi «les plus considérables des Perses (οἱ λογιμώτατοι)» mandés auprès de Cambyse expirant (III 65, 1): le roi s'adresse en priorité aux Achéménides qui l'ont accompagné en Egypte. Par ailleurs, des individus sont parfois qualifiés par leur clan d'origine: Mégabatès — chef de l'expédition de Naxos — est Perse et fait partie des Achéménides (τῶν Ἀχαιμενιδέων) (V 32). Hérodote utilise quatre fois l'expression ἀνὴρ Ἀχαιμενίδης: Hystaspès, père de Darius (I 209, 2), Pharnaspès, père de Cassandane (III 2, 2), Sataspès, fils de Téaspis (IV 43, 1), Tigrane, chef du contingent mède dans l'armée de Xerxès (VII 62, 1). Artachaiès, qui avait dirigé les travaux de l'Athos, est γένος Ἀχαιμενίδης (VII 117, 1). On doit souligner que jamais un individu n'est défini à la fois par sa tribu et par son clan.

[21] Dans son inscription de Behistoun, Darius désigne les personnages par leur nom et leur ethnique. Le nom du père n'est indiqué que pour les Six (*DB* IV § 68) et pour lui-même (fils d'Hystaspes). Seul Gaumata ne reçoit aucune désignation de ce type (en dehors de celle de 'Mage') — ce qui a contribué à renforcer les doutes des historiens sur l'identité de ce Gaumata (sous lequel on s'accorde à voir maintenant le vrai Bardiya, c'est-à-dire le frère puîné de Cambyse).

[22] Sur cet anthroponyme, cf. mes réflexions dans *Achaemenid History* III, ed. A. Kuhrt et H. W. A.M. Sancisi-Weerdenburg (Leiden 1988), 160.

Tenant compte de la fréquence (toute relative) des mentions des Achéménides, on peut supposer que Badrès, de la tribu des Pasargades, n'est pas lui-même un Achéménide; peut-être fait-il partie d'un des autres clans de la tribu auxquels Hérodote fait une fugitive allusion (I 125, 3: ἐν τοῖσι). Mais, je le souligne, il s'agit là d'une pure hypothèse.

L'exemple de Gobryas illustre parfaitement les difficultés de l'enquête. Le personnage est bien connu. Comme à son habitude, Darius le désigne uniquement sous son ethnique (Perse) et le nom de son père (Mardonios) (*DB* IV 68). Hérodote souligne ses origines illustres (III 70, 1: d'un rang égal aux πρῶτοι) et le rôle qu'il a joué dans le complot contre Smerdis (III 73; 78; cf. IV 132). On sait qu'il a mené une campagne contre l'Elam (*DB* V 71) et qu'ultérieurement il participa auprès de Darius à la campagne de Scythie (IV 132). Certaines tablettes de Persépolis confirment son très haut statut sous le règne de Darius[23]. Ses rapports intimes avec Darius datent d'avant l'affaire de Smerdis/Bardiya, puisque l'une de ses filles a été la première femme de Darius alors que celui-ci n'était pas roi (VII 2, 2); de ce mariage sont nés Artobarzanès (concurrent de Xerxès pour la succession de Darius: *ibid.*) et Ariabignès (chef d'un contingent naval en 480: VII 97). Le plus illustre de ses fils est le célèbre Mardonios, qui lui-même épousa une fille de Darius (VI 43, 1).

Le caractère éminent de son statut familial et politique ne fait donc aucun doute. Dans ces conditions, il est logique de supposer qu'il fait partie d'un clan et d'une tribu renommés. Mais lesquels? Ni Hérodote dans son récit, ni Darius dans son inscription de Behistoun, n'y font référence. Nous avons la chance tout à fait exceptionnelle de disposer d'une courte inscription de Darius qui porte: «Gobryas [Gaubaruva], *Pātišuvariš*, porte-lance [*arštibara*] de Darius le roi» (*DNc*). Mais, comment interpréter la mention de *Pātišuvariš*? Le terme

[23] R. T. Hallock, *The Evidence of the Persepolis Tablets* (Cambridge 1971), 11-13. Cf. également *infra* n. 57.

paraît logiquement renvoyer à l'appartenance clanique du personnage. *Pātišuvariš* a été justement rapproché d'un passage que Strabon (XV 3,1, p. 727) consacre très allusivement aux tribus (φῦλα) perses, dont il nomme les *Pastichoriens,* les Achéménides, les Mages, les Kyrtes et les Mardes[24]. L'énumération semble échapper à toute logique: les Achéménides ne constituent pas une tribu mais un clan (du moins au sens que nous attribuons aux γένεα d'Hérodote); quant aux Mages, Hérodote en fait une tribu uniquement chez les Mèdes (I 101). On peut simplement postuler que le terme désigne une subdivision d'une tribu perse. Rien ne permet malheureusement de la situer plus précisément[25]. On en est réduit à rappeler, avec Hérodote, que Gobryas est issu d'une grande famille perse, peut-être proche de celle des Achéménides, étant donné le mariage entre sa fille et Darius. Faire des Pastichoriens un clan de la tribu des Pasargades est une hypothèse tentante mais sans fondement documentaire[26]. Tout compte fait, sur le sujet des clans et tribus perses, la minceur de la documentation extérieure ne permet guère de compléter ni de préciser les informations d'Hérodote.

2.4. Chez Hérodote comme dans l'inscription de Behistoun, les aristocrates perses sont le plus souvent définis uniquement par leur ethnique et — cas le plus fréquent — par le nom de leur père. Cette banale observation renvoie à un trait fondamental de la société perse: quels que soient la tribu et le clan d'origine, c'est au sein de la famille que se fait la reproduction sociale. Hérodote donne sur ce point d'intéressantes informations. Il précise tout d'abord que les familles

[24] Pour être plus précis, on doit dire que la transcription de *Pātišuvariš* par Pastichorien dérive directement de Strabon.

[25] Il paraît clair que la mention d'un district du nom de Patusarri dans une inscription d'Esarhaddon n'offre pas de rapprochement pertinent: cf. P. Briant, *L'Asie centrale et les royaumes proche-orientaux du premier millénaire* (Paris 1984), 16 (avec une erreur de référence sur Strabon et sur les éleveurs de chameaux).

[26] Cf. P. Briant, *art. cit.* (n. 14), 108.

nombreuses sont fréquentes chez les Perses, car «ce qui, pour eux, fait le mérite d'un homme, après la bravoure à la guerre, c'est de pouvoir montrer beaucoup d'enfants» (I 136,1). Il ajoute que «à celui qui peut en montrer le plus, le roi, chaque année, adresse des présents». Le grand nombre d'enfants dans les familles perses — y compris d'abord chez les Achéménides — est abondamment documenté, tant au Ve qu'au IVe siècle[27]. La politique nataliste des rois est confirmée par Strabon (XV 3, 17, p. 733) et par certaines déclarations royales (cf. *DB* IV § 60-61). Hérodote (I 135) et Strabon ajoutent que la polygamie est une coutume perse. L'exemple des rois n'est que l'illustration particulière d'une règle générale.

La cohésion des structures familiales est soulignée par Hérodote qui, parlant des Perses, écrit (I 137, 2): «Ils soutiennent que personne n'a encore tué son père ni sa mère, et que, dans tous les cas où il y eut jusqu'ici l'apparence d'un tel crime, une enquête découvrirait inévitablement qu'il s'agissait d'enfants supposés ou adultérins; car il est, disent-ils, inadmissible que les véritables parents périssent de la main de leur fils». La réalité est évidemment moins idyllique que celle transmise à Hérodote par ses informateurs perses! Il n'en reste pas moins qu'un Perse dispose d'une autorité considérable sur ses enfants. Comme le montrent plusieurs anecdotes transmises par Hérodote (IV 84; VII 38-39), il appartient au père de famille de faire appliquer la coutume perse qui veut que ses fils l'accompagnent à la guerre, dès lors qu'ils ont atteint l'âge requis (cf. I 209,2). Il appartient également au père de rendre la justice à l'intérieur de sa famille (... τῶν ἑωυτοῦ οἰκετέων), d'une manière comparable à ce que font les rois dans le royaume (I 137,1)[28].

[27] Cf. P. Briant, «Pouvoir central et polycentrisme culturel dans l'Empire achéménide», in H. Sancisi-Weerdenburg (ed.), *Achaemenid History* I (Leiden 1987), 1-31 (pp. 21-22).

[28] J'indique au passage l'intérêt de l'anecdote rapportée par Elien, *VH* I 34: un chef de famille, incapable de faire régner l'ordre entre ses sept fils, fait appel au roi, qui envoie des juges itinérants (cf. *DHA* 2 [1976], 233 n. 125 et 236 n. 35).

La coutume de la dévolution familiale des charges, largement attestée au cours de l'histoire perse, est un autre témoignage de la puissance du chef de famille. A l'inverse, en cas de rébellion, les fils et familiers du traître sont englobés dans la condamnation, comme le montre l'exemple d'Intaphernès (III 119,2: Intaphernès est arrêté, «lui et tous les hommes de la maison [οἰκηῖοι]»[29]). S'il n'y a pas de fils, un aristocrate perse peut désigner un neveu, comme dans un exemple cité par Hérodote. Parlant de Mardontès et d'Artaÿntès, commandants de la flotte d'Asie Mineure en 480/479, il précise en effet: «Ithamithrès, neveu d'Artaÿntès qui se l'était adjoint lui-même, partageait avec eux le commandement» (VIII 130,2). L'exemple peut être rapproché de celui plus tardif de Memnon, décédé en 333 sous les murs de Mitylène: «Le blocus fut poursuivi avec vigueur par Autophradatès et par Pharnabaze, fils d'Artabaze, à qui, parce qu'il était son neveu, Memnon avait transmis son commandement au moment de mourir, en attendant que Darius ait pris une décision à ce sujet» (Arr. *Anab.* II 1,3).

Dans un passage souvent discuté (VII 2-4), Hérodote insiste sur le rôle qu'aurait joué Atossa, fille de Cyrus et femme de Darius, dans le choix de Xerxès comme successeur. A la suite d'Hérodote, bien des commentateurs ont cru pouvoir affirmer qu'Atossa, de par son étroite relation avec Cyrus, avait transmis le pouvoir royal à son fils Xerxès. H. Sancisi-Weerdenburg[30] a fait justice de cette thèse 'matrilinéaire'. Une autre histoire rapportée par Hérodote confirme que, chez les Perses, la femme n'hérite ni du pouvoir ni des biens. Il raconte qu'aux Thermopyles tombèrent deux fils de Darius, Abrocomès et Hypéranthès, en précisant qu'ils étaient issus de l'union entre le roi et la fille (Phratagounè) de son frère Artanès, et il ajoute la précision suivante: «En

[29] Sur ces problèmes, cf. P. BRIANT, *art. cit.* (n. 27), 26-28.

[30] «*Exit Atossa.* Images of Women in Greek Historiography on Persia», in AV. CAMERON — A. KUHRT (edd.), *Images of Women in Antiquity* (London-Canberra 1983), 20-33.

mariant sa fille à Darius, il lui avait donné en dot (ἐπέδωκε) toute sa fortune» (VII 224,2). L'interprétation du passage ne semble pas faire de doute. Artanès n'avait pas d'héritier mâle. Désirant conserver ses biens dans sa famille, il maria sa fille à l'oncle le plus proche, en l'occurrence Darius: signe que la fille ne pouvait hériter; elle pouvait transmettre, à l'instar des épiclères grecques[31]. Au surplus et en même temps, la décision d'Artanès correspondait parfaitement à la pratique perse de l'endogamie, elle-même largement attestée dans la famille royale mais également dans d'autres familles perses (voir ci-dessous).

2.5. Si nous en revenons maintenant aux familles perses les plus considérées dans l'aristocratie, il convient évidemment de mettre à nouveau en exergue l'exemple des sept familles, dont les représentants ont renversé Smerdis/Bardiya, et dont Hérodote répète qu'ils étaient «égaux aux πρῶτοι des Perses» (III 68; 70; 77). Hérodote (III 84, 2) indique également qu'avant le choix de Darius, les Sept exigèrent par avance des privilèges spéciaux de celui qui deviendrait roi: ils pourraient pénétrer dans le palais sans introducteur (sauf si le roi était couché avec une de ses femmes) (cf. aussi III 118); le futur roi serait tenu de «ne pas prendre femme ailleurs que chez ceux qui s'étaient soulevés avec lui» (III 84,3). Par ailleurs, des privilèges exceptionnels furent concédés par les six autres à Otanès, qui s'était retiré de la compétition royale, car «il avait été le premier à projeter l'entreprise et il avait réussi» (III 84,1; cf. III 68-70). Il recevrait — lui et ses descendants — des «distinctions exceptionnelles ... et tous les dons qui, chez les Perses, sont le plus estimés».

A ce propos, Hérodote précise que ces privilèges continuaient d'être reconnus de son temps: «Et maintenant

[31] Sur ces mariages, voir également Cl. Herrenschmidt, «Notes sur la parenté chez les Perses au début de l'Empire achéménide», in H. Sancisi-Weerdenburg — A. Kuhrt (edd.), *Achaemenid History* II (1987), 53-67 (pp. 55-56).

encore, la maison d'Otanès est la seule qui soit libre; elle n'est sujette qu'autant qu'elle le veut bien, en ne transgressant pas les lois des Perses» (III 83,3). Quel qu'ait été le sort des privilèges des cinq autres familles (voir ci-dessous), il est clair en effet que l'appartenance à l'une des sept familles a continué d'être revendiquée comme un signe de distinction sociale au sein de la caste aristocratique perse. C'est ce dont témoignent des textes postérieurs relatifs aux descendants d'Otanès en Cappadoce[32], au satrape Rhoisakès en 343 qui «descendait d'un des Sept qui renversèrent les Mages» (Diod. XVI 47,2), ou encore à Orxinès, chef des Pasargades en 325, qui se flattait lui aussi d' «être issu des Sept» (Curt. IV 12, 8). En faisant intervenir les comploteurs de 522 dans une phase ultérieure de leur carrière, Hérodote ne manque pas d'ailleurs de rappeler ce haut fait, comme s'il était devenu partie intégrante de leur état-civil. Gobryas reste «l'un des sept qui avaient renversé le mage» (IV 132, 2); de même pour Otanès qui «avait été l'un des sept» (III 141). Cet élément de prestige est recueilli par leurs fils, tel Zopyros — lui-même considéré comme δοκιμώτατος (III 155,1) — «fils de ce Mégabyze qui avait été l'un des sept hommes qui avaient renversé le mage» (III 153,1).

Les indications que donne Hérodote sur leurs carrières illustrent parfaitement la place que ces personnages ont prise autour de Darius et qu'eux-mêmes (ou leur fils) ont conservée auprès de Xerxès. En témoigne leur rôle dans les expéditions militaires: Otanès commande l'armée qui s'empare de Samos pour y établir Syloson (III 141-148); Gobryas participe à la campagne de Scythie (IV 132-134); Zopyros, fils de Mégabyze I et père de Mégabyze II, s'empare de

[32] Selon Diodore, «les rois de Cappadoce faisaient remonter leurs origines à Cyrus, et ils affirmaient qu'ils descendaient d'un des Sept qui ont fait mourir le mage Smerdis» (*Excerpt. Phot.* p. 517). Selon Polybe (V 43), ils prétendaient descendre d'Otanès, qui avait reçu de Darius «la souveraineté sur la Cappadoce sans payer de tribut aux Perses» (cf. P. Briant, in *REA* 87 [1985], 55).

Babylone au nom de Darius (III 160)[33]. Hydarnès II, fils d'Hydarnès I, est chef des Immortels en 480 (VII 83,1) et il accompagne Xerxès lors de la retraite postérieure à Salamine (VIII 113; 118).

2.6. Mais l'œuvre d'Hérodote témoigne surtout de la part prépondérante prise par l'une des sept familles, à savoir les Achéménides. A l'époque de Cyrus, Hystaspe, «fils d'Arsamès, Achéménide» (I 209,2), était, selon Hérodote (III 70,3), «gouverneur de Perse»[34]. Plusieurs Achéménides ont accompagné Cambyse en Egypte (cf. III 65), parmi lesquels son frère Smerdis, «né du même père et de la même mère» (III 30,1), et Darius, qui portait le titre de δορυφόρος et qui «n'était pas encore un personnage de grande importance» (III 139,2). Artaphernès I, un frère de Darius, est nommé à Sardes par le roi (V 25,1; 30,5), et son fils, Artaphernès II, commande la première expédition en Grèce avec Datis (VI 94,2). Mégabatès, cousin de Darius et d'Artaphernès, «Perse des Achéménides», commande l'expédition de Naxos en 500 (V 32-33). Notons également le grand nombre d'alliés de famille par mariage: lorsqu'en 492, Mardonios, fils de Gobryas, arrive en Asie Mineure, «il est nouvellement marié avec une fille du roi Darius» (VI 43,1). Plusieurs généraux qui opèrent en Asie Mineure contre les Ioniens sont également des gendres du roi: tel est le cas de Daurisès, Hymaiès et Otanès (V 116).

L'examen du véritable "Who's Who" que constituent les chapitres 61-100 du Livre VII (dénombrement de l'armée de Xerxès) confirme tout à fait la part prépondérante de la

[33] Exploit attribué à son fils Mégabyze par Ctésias (*Persica* 22). Sur la présentation d'Hérodote et le possible rôle d'informateur joué par Zopyros, voir J. M. Balcer, *Herodotus & Bisitun* (Stuttgart 1987), 126-30. Sur Mégabyze, voir aussi T. S. Brown, «Megabyzus son of Zopyrus», in *AW* 15 (1987), 165-74.

[34] Il semble détenir en fait un haut commandement en Parthie-Hyrcanie au moment de l'avènement de son fils Darius (*DB* III § 35).

famille achéménide[35]. Si l'on prend d'abord les six commandants des troupes de terre (VII 82), on y trouve un fils de Darius et d'Atossa (Masistès), un fils d'un oncle (Artabane) de Darius (Tritantaichmès), un neveu de Darius (Smerdoménès) par un de ses frères (Otanès); deux autres familles des Sept y sont représentées: Mégabyze II, fils de Zopyros, et Mardonios, fils de Gobryas. Mais, de par son ascendance (sa mère est une sœur de Darius: VII 5,1) et son mariage (avec une fille de Darius: VI 43,1), celui-ci est étroitement apparenté aux Achéménides (il est à la fois cousin et beau-frère de Xerxès)[36]. On ignore le pedigree du sixième commandant (Gergis, fils d'Ariazos). Par ailleurs, parmi les quatre commandants perses des contingents navals (VII 97), on repère deux fils de Darius: Achaiménès, frère de Xerxès (VII 7), et Ariabignès, un fils de Darius et de la fille de Gobryas (VII 97; VIII 89,1); Mégabaze est fils de Mégabatès (peut-être le cousin de Darius: cf. V 32); le quatrième est Préxaspes, fils d'Aspathinès, manifestement d'une grande famille[37]. Enfin, Hérodote (VII 61-70) cite les noms de vingt-huit chefs perses qui dirigent les contingents ethniques, et les noms (VII 22) des deux Perses chargés de superviser les travaux de l'Athos. L'identification familiale de ces trente personnages n'est pas toujours facile à établir, soit en raison des silences d'Hérodote, soit surtout en raison des homonymies. On peut considérer que l'identification, sous différentes formes, est assurée pour douze d'entre eux. Deux sont qualifiés sans plus de précision comme «Achéménides»: Artachaios, fils d'Artaios (VII 22, 2; 117, 2), et Tigrane (VII 62, 1). On y trouve cinq fils de Darius par différentes femmes: Hystaspès (VII 64), Arsaménès (68), Arsamès (69, 2), Gobryas (72, 2), Ariomardos (78); un gendre de Darius, Artochmès (73); quatre

[35] Cf. A. R. Burn, *Persia and the Greeks* (Oxford ²1984), 333-36.

[36] Cf. Cl. Herrenschmidt, *art. cit.* (n. 31), 54; 60.

[37] Sur ce personnage, cf. *ibid.*, 63 et n. 11.

neveux de Darius, à savoir trois fils d'Artaban (Artyphios, Ariomardos et Bassakès: 66, 2; 67, 1; 75, 2), et un fils d'Artaphernès I (Artaphernès II: 74, 2).

Pour partiels et incomplets qu'ils soient, les résultats de ces sondages sont à l'image d'une réalité que la documentation existante permet de constater pour l'ensemble de l'histoire achéménide. Les hauts postes de l'Empire sont tenus par les grandes familles aristocratiques, liées souvent entre elles par des intermariages, liées tout particulièrement à la famille des Achéménides[38]. Celle-ci s'est réservé de nombreux postes tant dans l'administration satrapique que dans l'armée. Le nombre impressionnant de disparus parmi les proches parents de Xerxès en 480/479[39] justifie à lui seul la vive répartie que le roi lança à Pythios soucieux d'éviter la mobilisation à l'un de ses fils: «Méchant que tu es, c'est toi qui oses, quand je marche moi-même contre la Grèce, quand j'emmène mes enfants, mes frères, mes proches, mes amis, penser à ton fils, toi qui es mon esclave, toi qui devrais m'accompagner avec toute ta maison, avec ta femme!» (VII 39,1).

3. *Royauté et aristocratie*

3.1. La lecture d'Hérodote impose donc l'idée que les grandes familles aristocratiques jouent un rôle éminent et tiennent une place centrale dans le royaume de Cambyse, de Bardiya, de Darius et de Xerxès, à tel point qu'on en vient à se demander quelle est exactement la marge de manœuvre des représentants de la dynastie achéménide face aux nobles. Poser cette question, c'est ouvrir des dossiers nombreux, copieux et discutés, qu'il n'est pas question de traiter en détail dans une courte analyse consacrée spécifiquement à Hé-

[38] Cf. P. Briant, *op. cit.* (n. 25), 75-76.

[39] Cf. A. R. Burn, *op. cit.* (n. 35), 333.

rodote. Néanmoins, une analyse critique d'Hérodote lui-même permet de proposer quelques éléments de réponse.

La première remarque que je voudrais faire, c'est que la réelle importance historiographique — tant qualitative que quantitative — du passage consacré par Hérodote à l'avènement de Darius (III 61-87) ne doit pas fausser la perspective de l'historien sur l'état des rapports de force établis entre le roi et l'aristocratie après 521. Il convient d'abord de souligner que, mis à part des allusions fugitives à la révolte des Mèdes (I 130,2; III 65; 126), Hérodote ne dit rien des insurrections des pays soumis, auxquelles Darius au contraire consacre une grande partie de son développement — ce qui contribue à déséquilibrer le récit de l'historien grec. D'autre part, celui-ci présente la lutte contre Smerdis (Bardiya/Gaumata) comme une conjuration aristocratique, dans laquelle Darius ne joue au début qu'un rôle secondaire (cf. en particulier III 70): aux yeux d'Hérodote, Darius, dans les années 525-522, «n'était pas encore un personnage de grande importance» (III 139,2). Quelles que soient les incertitudes qui nourrissent les débats encore engagés, il ne paraît pas faire de doute que cette présentation est, du moins globalement, plus recevable que celle que Darius a voulu transmettre à la postérité dans son autobiographie de Behistoun, dans laquelle il entend imposer sa légitimité dynastique et rejeter dans l'ombre les six autres conjurés[40]. Les conditions dans lesquelles s'est noué le complot expliquent l'ampleur des concessions que les conjurés se sont mutuellement reconnues avant l'accession au trône de l'un d'entre eux, dans le même temps que le retrait préalable d'Otanès lui valut des privilèges plus exceptionnels encore (III 83-84).

[40] La bibliographie sur le sujet est immense: outre l'article de Cl. HERRENSCHMIDT (n. 2) et l'ouvrage de J. M. BALCER (n. 33), voir M. A. DANDAMAEV, *Persien unter den ersten Achaimeniden* (Wiesbaden 1976).

A deux reprises, Hérodote remarque que, peu après son avènement, Darius nourrissait quelques doutes sur la loyauté de ses six compagnons. Il fit preuve de la plus grande prudence face à Intaphernès, «car il craignait que cette action n'eût été commise d'un commun accord entre les six» (III 119,1). De même, agit-il avec circonspection face à Oroitès, «vu que l'effervescence durait encore» (III 127,1). Il fut vite rassuré. Une enquête le convainquit bientôt «qu'Intaphernès n'avait pas agi de connivence avec [les six]» (III 119,2). Par ailleurs, de nombreux aristocrates perses se portèrent volontaires pour démettre le satrape rebelle Oroitès, qui fut bientôt abandonné de ses mille gardes perses de Sardes (III 127-128). Darius put sévir également contre Intaphernès et sa famille avec la plus extrême sévérité, sans susciter apparemment de réprobation à l'intérieur de la caste aristocratique perse (III 119). Tout compte fait, ces deux épisodes illustrent remarquablement la loyauté dynastique de la noblesse perse: attitude d'autant plus notable que la situation politique générale — telle qu'elle ressort du récit d'Hérodote — tendait plutôt à fragiliser le pouvoir du nouveau roi.

3.2. Quant aux privilèges des Sept, il semble bien qu'ils tombèrent rapidement dans l'oubli. Tout laisse supposer d'abord qu'après le coup de force d'Intaphernès (III 118), ils ne purent plus se prévaloir du droit «de pénétrer dans le palais sans introducteur» (III 84). L'autre obligation imposée au futur roi portait «qu'il ne pourrait pas prendre femme ailleurs que chez ceux qui s'étaient soulevés contre lui» (III 84,2). Appliquer à la lettre une telle réglementation aurait signifié que les grandes familles pourraient bénéficier à terme de l'opportunité de placer l'un des leurs sur le trône durement conquis par Darius: c'était en quelque sorte rendre précaire le privilège dynastique achéménide que Darius entendait bien au contraire rendre irréversible. L'histoire dynastique achéménide prouve sans conteste que lui-même et ses successeurs

réussirent parfaitement dans cette tâche prioritaire[41]. Comment expliquer l'effacement des Six?

Remarquons tout d'abord que les intermariages entre les grandes familles ne constituaient pas une nouveauté: dès avant son avènement, Darius avait épousé une fille de Gobryas (VII 2,2; 97). On sait également que ce même Gobryas avait épousé une sœur de Darius, dont il eut Mardonios (VII 5, 1)[42]. Par ailleurs, Hérodote (III 88,2-3) consacre un passage fort intéressant aux mariages contractés par Darius peu après son arrivée au pouvoir — «mariages les plus honorables aux yeux des Perses». Sont citées: deux filles de Cyrus, Atossa et Artystonè; une fille de Smerdis/Bardiya, Parmys; une fille d'Otanès, Phaidimè (III 68-69). On sait également qu'il épousa ultérieurement une de ses nièces, Phratagounè, fille de l'un de ses frères, Artanès (VII 224,2). Une remarque s'impose immédiatement: une seule de ses femmes, Phaidimè, est issue d'une famille des Six, Otanès. La fille de Gobryas ayant été épousée avant 522, l'exemple de Phaidimè est le seul qui peut être interprété, à première vue du moins, comme l'application de l'accord entre les Sept. Mais il faut souligner que la fille d'Otanès était déjà antérieurement l'une des femmes de Bardiya, après avoir été l'une des épouses de Cambyse. Le mariage de Darius avec Phaidimè s'intègre donc plutôt dans l'usage royal de reprendre les femmes de son prédécesseur; Atossa elle-même avait été épousée successivement par Cambyse et par Bardiya (III 31; 68; 88,2). Qu'Otanès ait pu en retirer un surcroît de prestige est probable; qu'il ait pu considérer ce mariage comme une concession imposée à Darius l'est moins. Aucun mariage

[41] Les contestations dynastiques se sont déroulées exclusivement entre les fils (légitimes ou bâtards) du roi défunt. Seule exception: Artapan — meurtrier de Xerxès —, qui aurait aspiré au trône selon Diodore (XI 69, 3) et Justin (III 1, 2). Mais Artaxerxès sut trouver des appuis au sein de la noblesse (Mégabyze, gendre de Xerxès) et ruina rapidement les hypothétiques ambitions d'Artapan le chiliarque (cf. Ctes. *Pers.* 29-30).

[42] Sur ces mariages, cf. Cl. Herrenschmidt, *art. cit.* (n. 31), 59-60.

avec une fille des cinq autres conjurés n'est mentionné[43]. On connaît simplement le mariage entre une fille de Darius et Mardonios, fils de Gobryas (VI 43,1). Certes, un mariage avec une fille du roi était un privilège honorifique recherché[44], mais également un privilège très largement partagé (cf. VII 73; V 116) et dont rien ne prouve qu'il a été réservé à des représentants des Sept.

En vérité, l'origine de quatre épouses sur six témoigne clairement de la politique matrimoniale de Darius: deux filles de Cyrus, une fille de Bardiya, une fille d'un de ses frères. Les trois premiers mariages indiquent d'abord sa volonté de se situer fermement dans la continuité de la souche royale depuis Cyrus, *via* ses deux fils, Cambyse et Bardiya. En même temps et surtout, Darius entendait inscrire ses mariages dans la plus stricte endogamie achéménide. Cette politique avait déjà été clairement illustrée par la décision prise par Cambyse d'épouser Atossa, «sa sœur de père et de mère» (III 31)[45] — exemple suivi par Bardiya (III 68; 98). Elle fut appliquée très largement par leurs successeurs jusques et y compris Darius III[46]. L'objectif était évidemment de fermer la famille royale sur elle-même, dans un processus d'auto-reproduction génétique et dynastique.

[43] Hérodote (VII 61, 2) mentionne que Xerxès a épousé Amestris, «fille d'Otanès». Mais rien ne prouve que celui-ci est le même personnage que l'instigateur du complot contre Smerdis (voir cependant Cl. HERRENSCHMIDT, *art. cit.* [n. 31], 58; 61).

[44] Cf. en particulier Plut. *Art.* 27, 6-9.

[45] Le récit d'Hérodote implique qu'il s'agit là d'une nouveauté. Il semble bien en réalité que les mariages endogamiques correspondaient à une pratique iranienne souvent mentionnée par les auteurs classiques: cf. S. HORNBLOWER, *Mausolus* (Oxford 1982), 360-61; y ajouter Plut. *De Alex. M. fort. Or.* I 5, 328 C sqq.; Aelian. *NA* VI 39.

[46] Darius III a épousé sa sœur Stateira, et il était lui-même issu d'un mariage entre le fils (Astanès) et la fille (Sisiygambis) d'Artaxerxès III (cf. H. BERVE, *Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage* II [München 1926], n° 244, et *stemma* p. 442). Artaxerxès II, quant à lui, a épousé successivement deux de ses filles (Plut. *Art.* 23, 3-7; 27, 7-9). Darius II (Ochos) est le demi-frère de son épouse Parysatis (Ctes. *Pers.* 44). Ce dernier exemple est d'autant plus caractéristique qu'à la mort d'Artaxerxès I, il n'y a qu'un enfant légitime, qui succède à son père sous le nom de Xerxès II, et qui fut bientôt assassiné par

De ce point de vue, le long compte-rendu que consacre Hérodote (VII 2-4) aux discussions ouvertes autour de Darius sur sa succession est tout à fait éclairant. Deux concurrents étaient en lice, chacun soutenu par des partisans décidés, deux fils «nés de mères différentes»: Artobarzanès, l'aîné des fils issus (avant 522) du mariage de Darius avec la fille de Gobryas; Xerxès, fils de Darius et d'Atossa. Hérodote fait état des arguments échangés par les participants au débat: «Artobarzanès faisait valoir qu'il était l'aîné de toute la descendance, et qu'il est reconnu comme règle par tous les hommes que l'aîné ait le commandement; Xerxès, qu'il était fils d'Atossa fille de Cyrus et que Cyrus était celui qui avait conquis pour les Perses la liberté». Il est vrai que tout au long de la dynastie achéménide, le droit d'aînesse fut affirmé et généralement appliqué[47]. Néanmoins, Darius désigna Xerxès. Contrairement à l'opinion défendue par Hérodote, ce choix ne s'explique pas par la toute-puissance d'Atossa. La raison du choix royal est beaucoup plus simple: Darius n'entendait pas transmettre le pouvoir royal à un membre de la famille de Gobryas. Il importait avant tout en effet de sauvegarder l'hégémonie dynastique des Achéménides[48]. Jamais, aucune grande famille ne réussit à la briser[49].

Sogdianos. La lutte se circonscrit alors entre Sogdianos et Ochos, deux bâtards d'Artaxerxès II (Ctes. *Pers.* 44-45). Le mariage entre Ochos et Parysatis permit à la souche achéménide de se reconstituer (cf. *infra* n. 49). L'exclusion des νόθοι de la succession est indiquée par Hérodote (III 2, 2), mais sous une forme telle qu'il laisse clairement entendre que cette règle pouvait être transgressée en cas de nécessité.

[47] Voir en particulier Xen. *Cyr.* VIII 7, 9-10 et Ctes. *Pers.* 8 (cf. Hdt. I 208; II 1); Plut. *Art.* 1, 2; 2, 4-5; 26, 1-4.

[48] Voir également en ce sens H. Sancisi-Weerdenburg, *art. cit.* (n. 30), 25-26.

[49] La politique matrimoniale de Darius II et de Parysatis est de ce point de vue extrêmement éclairante. Ils nouèrent une alliance matrimoniale avec la famille d'Hydarnès (dont rien ne permet de dire qu'il descend d'un des Sept): ils marièrent leur fils aîné Arsikès (le futur Artaxerxès II) à Stateira, la fille d'Hydarnès (Ctes. *Pers.* 53; Plut. *Art.* 2, 2: «sur l'ordre de ses parents»), tandis qu'Amestris, sœur d'Arsikès, épousa Teritouchmès, fils d'Hydarnès (Ctes. *Pers.* 53). Pour la première fois depuis 521, on sortait de

3.3. Si les rapports entre monarchie et aristocratie se sont maintenus en faveur de la première, c'est que les nobles ont dû s'intégrer à un système qui en faisait les obligés permanents des rois achéménides. On sait en effet que ceux-ci ont systématiquement comblé de dons et de bienfaits ceux qui les servaient avec loyauté et dévouement et qu'ils affirmaient punir sans pitié les 'menteurs' (cf. *DB* I § 8; IV § 55 et 64; *DNb* § 8). Hérodote (I 137) indique de son côté que le roi ne prononçait jamais une sentence avant d'avoir pesé scrupuleusement services et méfaits (cf. aussi VII 194,2 et Diod. XV 10-11). Cette πολυδωρία royale est fréquemment présentée par les auteurs grecs. L'étude systématique de cette pratique demanderait de longs développements qui ne seraient pas à leur place ici[50]. Dans le cadre de l'étude partielle que je présente, je voudrais analyser prioritairement les liaisons logiques et idéologiques qui existent fonctionnellement entre la pratique du don et l'intégration des aristocrates perses dans le champ de la politique royale.

C'est à Hérodote que l'on doit la mention explicite du terme perse qui désigne les bienfaiteurs du roi. Rapportant les

---

l'étroite endogamie achéménide, et on donnait à Hydarnès la possibilité de s'immiscer à terme dans la succession royale. Cette concession était due manifestement aux circonstances extrêmement difficiles de l'avènement d'Ochos (Darius II) au terme d'une véritable guerre civile (cf. l'analyse pénétrante de M. STOLPER, *Entrepreneurs and Empire* [Leiden 1985], 104-24). On doit supposer qu'Hydarnès s'était rallié à Ochos et qu'en échange les mariages susdits avaient été conclus. Or, on se rend compte que, dans les années qui suivent, Darius et Parysatis firent éliminer tous les représentants des Hydarnides: Teritouchmès et son fils, Stateira, leurs père, mère, sœurs et frères (Ctes. *Pers.* 54-58; 61). Cette frénésie de meurtres est habituellement mise au compte de la 'cruauté' de Parysatis. En réalité, derrière tous ces meurtres, il y a une pensée politique: on fait disparaître tous les représentants d'une famille soupçonnée ou susceptible de s'emparer du pouvoir suprême. Après avoir ouvert la souche royale à des unions exogamiques pour des motifs purement conjoncturels, il importait d'en revenir à une stricte reproduction endogamique.

[50] Cf. H. SANCISI-WEERDENBURG, *Yauna en Persai* (Groningen 1980), 147-83, et "Gifts in the Persian Empire", in *Le tribut dans l'Empire achéménide. Table ronde de Paris,* 12-13 déc. 1986 (sous presse); P. BRIANT, «Table du roi, tribut et redistribution chez les Achéménides», *ibid.*; *art. cit.* (n. 27), 23-24; 30-31.

hauts faits des soldats du Grand Roi à Salamine, il mentionne Phylakos qui «fut inscrit parmi les Bienfaiteurs (εὐεργέται) du roi et reçut un grand domaine», et il poursuit: «Les bienfaiteurs du roi sont appelés en langue perse ὀροσάγγαι» (VIII 85,3). Le principe est simple: si le service rendu a été remarqué par le roi, son auteur est inscrit sur le Livre des Bienfaiteurs. Ultérieurement, il peut faire valoir ses titres auprès du roi et recevoir dons et gratifications[51]. Tel est le processus qu'Hérodote expose très clairement en relatant longuement l'histoire de Syloson (III 139-141). Celui-ci, lors de la campagne de Cambyse en Egypte, avait donné un magnifique vêtement à Darius, alors simple «porte-lance» de Cambyse. Après l'avènement de Darius, «il monta à Suse, s'assit à la porte du palais royal et déclara qu'il était un bienfaiteur de Darius». Il réussit à faire reconnaître son bienfait antérieur et obtint de Darius d'être installé tyran de Samos[52].

Bien évidemment, parmi les exemples qu'ils citent, les auteurs grecs — y compris Hérodote — mentionnent majoritairement des Grecs, dont beaucoup reçurent soit des privilèges à la cour soit des terres et des villes en Asie Mineure[53]. Mais il est clair que des Perses, en plus grand nombre encore, furent gratifiés du titre et des honneurs et avantages matériels qui s'y attachaient. Entre autres exemples, citons Zopyros, qui n'hésita pas à se mutiler pour se faire ouvrir les portes de Babylone (III 154-160): «Darius lui rendit de grands honneurs; il lui donnait en effet, tous les ans, ce qui a le plus de prix aux yeux des Perses; il lui concéda la jouissance de Babylone sa vie durant sans avoir à payer de redevances; et il lui accorda, en outre, beaucoup d'autres avantages» (III 160,2). Citons également Mascamès, gouverneur de Doriskos,

[51] Cf. Thuc. I 128,4; 129, 3; *Esther* 6, 1; Hdt. IV 97; VIII 85; *BCH* 13 (1889), 531 (lettre de Darius à Gadatas).

[52] Cf. P. Briant, *op. cit.* (n. 17), 90-91.

[53] Cf. P. Briant, in *REA* 87 (1985), 58 sqq.

qui sut résister à l'offensive grecque: «C'est un homme qui mérita que Xerxès lui envoyât, à lui seul, régulièrement des présents, comme au plus brave des gouverneurs nommés par lui et Darius; il lui en envoyait chaque année; et autant fait Artaxerxès fils de Xerxès pour les descendants de Mascamès» (VII 106,1). Le cas de Mascamès est rapproché par Hérodote (VII 107) de celui de Bogès, gouverneur d'Eion, qui préféra se suicider avec tous les siens plutôt que de se rendre: «Il ne voulut pas en effet que le roi pensât de lui qu'il conservait sa vie au prix d'une lâcheté... Aussi est-ce avec justice que, de nos jours encore, il est loué par les Perses... Xerxès ne cessait de faire son éloge, et il comblait d'honneurs ceux de ses fils qui survivaient en Perse». De cette manière, le roi ne récompense pas seulement des services rendus; il les suscite. D'où la démarche préalable de Zopyros, qui vient interroger Darius pour savoir si le roi tient beaucoup à la prise de Babylone (III 154,1). Il convient en effet d'agir en fonction des désirs et des ambitions du roi (cf. IV 97,2).

Parlant de Zopyros, Hérodote emploie l'expression: «ce qui a le plus de prix aux yeux des Perses» (III 160,2). Une expression presque identique est utilisée dans le cas d'Otanès, qui devait recevoir «chaque année, comme distinctions exceptionnelles, une robe médique et tous les dons qui, chez les Perses, sont les plus estimés» (III 84,1). Ailleurs, Hérodote parle du don d'une armée comme «un don nettement perse» (IX 109,3). Attribuant à Mégabyze l'exploit qu'Hérodote inscrit au compte de Zopyros, Ctésias (§ 22) indique que «le cadeau le plus marquant que fasse le roi chez les Perses est une meule d'or». Xénophon est plus précis, parlant des présents d'honneur «qu'a coutume de faire le roi: un cheval avec un frein d'or, un collier d'or, des bracelets, un ἀκινάκης d'or et une robe perse» (*Anab.* I 2,27). Ce sont les dons royaux (βασιλικὰ δῶρα) dont le même Xénophon précise que «personne n'a droit de les détenir s'il ne les a reçus du roi» (*Cyr.* VIII 2,7). Il ne fait guère de doute que ces cadeaux et hon-

neurs sont remis personnellement par le roi au cours d'une cérémonie officielle, qui donne tout son sens social et politique à la pratique (cf. *Est.* 6,7-11). Citons le cas de Mégabaze, auquel le roi a donné un présent d'honneur (γέρας); Darius «l'avait honoré en tenant des propos [flatteurs] au milieu des Perses» (Hdt. IV 143,1). De cette manière, les bienfaiteurs sont désignés comme des hommes du roi, dont ils tiennent prestige, pouvoir et richesses.

Prenons maintenant le cas de Masistios. Hérodote indique que, lors de la bataille de Platées, il portait une cuirasse d'or sur son chiton de pourpre et qu'il était monté sur un cheval néséen muni d'un frein d'or (IX 20-21). A mon sens, le port de tels insignes ne prouve pas seulement la richesse et la noblesse du personnage; bien d'autres aristocrates perses — tous renommés pour la somptuosité de leurs habits et de leurs bijoux — étaient assez riches pour se les procurer. En revanche, on sait que les chevaux néséens étaient tenus en grand prestige: dans le cortège de Xerxès, des chevaux néséens magnifiquement ornés suivaient le char de Zeus [Ahura-Mazda], et ce sont également des chevaux néséens qui tirent le char royal (VII 40,2 sqq.). Ce sont des chevaux qui proviennent des haras royaux (cf. Arr. *Anab.* VII 13,1). Même si leur usage n'était pas étroitement réservé à la personne même du roi, il n'en reste pas moins que monter un cheval que monte le roi ne pouvait être qu'une marque éclatante de la faveur royale comme le montrent les honneurs conférés à Mardochée (*Est.* 6,8). Comme l'on sait par Xénophon que, parmi les dons royaux, figuraient des armes en or et un cheval muni d'un frein d'or, on est amené à supposer que, si Masistios se distingue parmi tous les aristocrates perses, ce n'est pas seulement en raison de la noblesse de ses origines et de sa richesse, mais bien aussi en raison d'une faveur que lui a concédée le roi. En quelque sorte, le don royal augmente et tout à la fois relativise le prestige social qui s'attache à la naissance.

Il est intéressant également de relever la désignation sociale qu'Hérodote (IX 24) attribue à Masistios: «Il était, après Mardonios, le plus considéré (λογιμώτατος) chez les Perses et dans l'entourage du roi (παρὰ τε Πέρσῃσι καὶ βασιλέϊ)». L'expression doit être distinguée de celle, plus fréquente, de «très [ou le plus] considéré chez les Perses». D'autres exemples parallèles peuvent être cités: «Xerxès avait de la considération» pour l'Achéménide Artachaiès (δόκιμον ἐόντα παρὰ Ξέρξῃ) (VII 117, 1). «Mardonios, fils de Gobryas, et Artabaze, fils de Pharnakès, (étaient) du petit nombre de Perses que Xerxès tenait en estime particulière (ὃς ἐν ὀλίγοισι Περσέων ἦν ἀνὴρ δόκιμος παρὰ Ξέρξῃ)» (IX 41, 1). De Préxaspès, Hérodote écrit (III 74, 1) qu'il était «en très grand honneur parmi les Perses (ἐν αἴνῃ μεγίστῃ ... ἐν Πέρσῃσι)». C'est «un homme distingué (δόκιμος)» (III 75, 3). Ce statut et cette position, Préxaspès ne les doit pas seulement à la naissance: le roi «le tenait en honneur entre tous», précise Hérodote (III 30, 3), car c'était celui des Perses qui lui était «le plus fidèle (πιστότατος)».

Aussi prestigieux soit-il, un noble perse n'est jamais assuré de conserver la faveur du roi. En châtiant impitoyablement l'affront d'Intaphernès, Darius avait fait comprendre aux Six qu'eux-mêmes n'étaient pas à l'abri de la défaveur. Citons également Mardonios — à la fois neveu et gendre de Darius —, qui fut destitué de son commandement en raison de son échec en Europe. De même, un haut personnage peut perdre les avantages matériels que lui avait valus antérieurement la faveur royale[54]. Un tel système confère au statut social un caractère de précarité, qui, lui-même, constitue une incitation permanente à servir un roi qui apparaît comme le seul dispensateur de bienfaits et de promotions. En quelque sorte, tout vient du roi et tout remonte au roi: il n'est de véritable prestige social en dehors de la faveur royale.

[54] *Ibid.*, 67.

On voit ainsi se dessiner une hiérarchie définie par le degré de faveur que le roi manifeste publiquement aux nobles qui l'entourent. La faveur royale dépend elle-même non seulement des origines du noble, mais également de la fidélité et de la loyauté qu'il doit déployer constamment envers la personne du roi et ses instructions[55]. Cette hiérarchie royale ne fait pas disparaître la hiérarchie génétique, mais elle l'intègre dans un mouvement social dominé par les intérêts du roi et de la dynastie. Dès lors, l'ambition des Perses, y compris des plus grands aristocrates, est d'être intégrés à ce qu'on peut appeler le 'premier cercle' de la faveur royale[56]. Préxaspès était le «porte-message» de Cambyse, car «le roi le tenait en honneur entre tous» (III 34, 1; cf. I 99 et 115). Son fils était chargé de verser à boire au roi, «ce qui n'était pas non plus un mince honneur» (*ibid.*). Le conducteur du char de Xerxès est Patiramphis, fils d'Otanès (VII 40, 4), manifestement de haute famille. Deux illustres nobles, Gobryas et Aspathinès, sont représentés sur la façade du tombeau de Darius, l'un en porte-lance, l'autre en porte-arc[57]. Darius lui-même était porte-carquois sous Cyrus (Aelian. *VH* XII 43) et porte-lance sous Cambyse (III 139, 2)[58].

[55] Cf. Hdt. III 30, 3 : πιστότατος (Préxaspès), à rapprocher d'Arrien, *Anab.* III 23, 7 (πίστις d'Artabaze et de ses fils à l'égard de Darius III) et de Quinte-Curce, III 1, 7 (*pro fide morituros* : défenseurs de Kelainai) et V 3, 4 (*pro fide experiri* : Madatès aux Portes Ouxianes ; cf. P. Briant, *op. cit.* [n. 31], 167). En des termes perses, la vertu reconnue comme suprême par le Grand Roi, c'est la Vérité (*arta*) (*DB* IV 64; *DNb* § 8) — rendue par Hérodote (I 136) sous le terme ἀλήϑεια (cf. P. Briant, *ibid.*, 449; H. Sancisi-Weerdenburg, *op. cit* [n. 50], 217 sq.).

[56] Cf. en particulier Xen. *Anab.* I 5, 8; I 6, 4; Arr. *Anab.* VII 11, 8; Diod. XIX 22, 2-3 (cf. P. Briant, *ibid.*, 80 n. 4). Rappelons que pour Hesychius (*s.v.* ἀζῆται), les 'nobles' sont ceux qui sont «le plus proches du Roi».

[57] Sur les problèmes d'identification, cf. M. C. Root, *The King and Kingship in Achaemenid Art* (Leiden 1979), 73-74; 76 n. 98.

[58] C'est peut-être à ce titre qu'il insista auprès de Syloson pour obtenir son manteau de pourpre (Hdt. III 139, 2). Selon Quinte-Curce (III 3, 15), en effet, «on confiait d'ordinaire aux *doryphores* la garde-robe du roi».

En guise de remarque terminale, on ne peut que souligner à nouveau tout le profit que l'historien peut tirer d'une analyse précise de tous les passages d'Hérodote qui portent sur l'aristocratie perse et sur ses rapports avec la dynastie achéménide. Il convient en même temps de replacer ses informations dans la perspective historique d'un empire qui a duré près de deux siècles et demi. La 'disparition' d'Hérodote à partir de 479/8 a sans doute contribué à faire naître le mythe historiographique d'une décadence perse inaugurée par les défaites de Xerxès en 480/79. Ce mythe est le résultat d'une erreur de perspective d'une part, des déformations idéologiques des auteurs du IVe siècle et de l'époque d'Alexandre d'autre part[59].

Par ailleurs, la réelle importance du Livre III d'Hérodote ne doit pas conduire à la conclusion que l'élimination de Smerdis/Bardiya a ouvert la voie à une dépendance durable des rois par rapport aux grandes familles aristocratiques. Une lecture plus attentive de l'ensemble de l'œuvre d'Hérodote et la comparaison avec d'autres auteurs classiques et avec des sources proprement achéménides permettent au contraire de conclure que — sur les plans social, économique, politique et idéologique — l'aristocratie perse a été intégrée fermement dans le champ de la politique royale[60]. Les structures familiales et claniques n'ont pas pour autant disparu (cf. IV 167),

[59] Cf. mon étude «Histoire et idéologie: les Grecs et la 'décadence perse' », in *Mélanges Pierre Lévêque* II (Paris 1989), 33-47.

[60] A leur manière, les auteurs grecs (*e.g.* Hdt. VII 39, 1) rendent compte de cet état de fait en qualifiant fréquemment les aristocrates perses de δοῦλος/οι du Grand Roi (Xen. *HG* IV 1, 36; [Arist.] *De mundo* 6, 398 a sqq.; les πρῶτοι et δοκιμώτατοι qui entourent le roi [οἱ μὲν ἀμφ'αὐτόν], les satrapes et stratèges, sont des δοῦλοι du Grand Roi; également Aelian. *VH* XII 43: Darius III δοῦλος, à rapprocher sans doute de Plut. *Alex.* 18, 7: avant son avènement, Darius III était *astandès* [courrier?] du roi). Comme on le voit dans la lettre de Darius à Gadatas, le terme δοῦλος transcrit *bandaka,* terme employé par Darius aussi bien pour faire référence à ses lieutenants (*DB* II § 25, 26, 29) qu'aux pays soumis (*DB* I § 7). Le terme qualifie des hommes liés au roi dans un rapport d'homme à homme (cf. Xen. *Anab.* I 6, 6; 10) — rapport souvent comparé à l'allégeance féodale (cf. G. Widengren, in *IA* 8 [1968], 133-55).

pour la simple raison qu'elles constituaient les cadres de la reproduction sociale. La transmission du pouvoir et de la fortune a continué de s'opérer de manière privilégiée par l'intermédiaire des rapports de parenté (hiérarchie génétique), mais ceux-ci ne représentent plus la seule condition de l'accès et du maintien au pouvoir et aux responsabilités dans l'Empire (hiérarchie royale). Au fond, l'on pourrait dire qu'une seule grande famille échappait à cette logique (ou plus exactement qu'elle en contrôlait la dynamique): c'est la famille royale elle-même, tout simplement parce que, dans son cas, les rapports de parenté se confondaient avec les rapports de pouvoir qu'elle sut imposer dans l'Empire *et* en Perse.

DISCUSSION

M. Lloyd: In his introduction, M. Briant stated clearly that he intended to concentrate his attention on the specifically historical aspects of the topic. This is entirely understandable, but I should like, nevertheless, to raise two questions of a historiographical nature. The first concerns the question of cultural assimilation in Herodotus. It is evident that the most important factor in determining his choice of material for discussion when dealing with foreign cultures was a perception of difference from what was done in Greece. However, this very interest meant that striking points of similarity could make a deep impression. This brings its dangers in that once such points of similarity have been detected the foreign element in the comparison can easily be contaminated by being assimilated to its Greek counterpart.

A good example of this occurs in Book II where it is quite clear that Herodotus' account of the μάχιμοι or Warrior Class involves a considerable distortion of what certainly happened in Egyptian society because Herodotus, and probably his countrymen in general, saw the μάχιμοι as the Egyptian equivalent of the Spartan ὅμοιοι. This process has led to a degree of contamination which makes it impossible to be sure how much of what we are told about the μάχιμοι is Egyptian and how much Spartan. I should like to suggest that this situation is potentially present whenever Herodotus deals with foreign cultures. In this instance it is worth remembering in what Professor Briant says about the Persian system of clans and tribes. Greeks too had such things, and, although it is true that the system he describes is common to Indo-European peoples, and what he says of the Persians may well be right, we must always bear in mind the possibility of assimilation. The same must also held true when Professor Briant speakes of the Persian equivalent of the Greek institution of the ἐπίκληρος.

The second point concerns the intriguing passage in III 31 where Cambyses is described as marrying his sister. Here we have Herodotus imputing motives, or, at least, postulating a chain of causation. As often, they are of an individual or personal nature. Professor Briant, quite

rightly, asks the question whether this action should not be seen as a political measure designed to concentrate power within a small inbred group. I have no difficulty with this notion, but, since the passage is located during Cambyses' presence in Egypt, it is worth asking the further question whether we may have an example of the Persian capacity for assimilating other cultures which emerges so clearly in architecture, sculpture, and other aspects of their civilization. Brother-sister marriage was standard practice in Pharaonic Egypt. Could Cambyses have got the idea from there?

M. Harmatta: En raison de l'abondance des données concernant les Perses chez Hérodote, la tâche de M. Briant n'était pas simple. Il a eu raison de choisir le thème «Hérodote et la société perse», limitant même ce thème à une analyse de l'aristocratie perse dans les *Histoires* d'Hérodote. Dans ce contexte, Hérodote a-t-il bien compris et justement interprété ses sources relatives à l'aristocratie perse? Il est vrai qu'un historien est toujours influencé par les structures de la société dans laquelle il vit; il peut donc faire erreur en identifiant les catégories sociales d'un autre peuple avec les siennes. Mais Hérodote, originaire de l'Asie Mineure, avait une connaissance beaucoup plus juste de la société perse qu'un Xénophon, par exemple; de plus, la «microstructure» de l'aristocratie perse (les «amis» du Grand Roi, les hauts fonctionnaires, les chanceliers, etc.) n'avait pas d'équivalent chez les Grecs: en caractérisant l'aristocratie perse, Hérodote ne fut pas induit en erreur par ses idées sur l'aristocratie grecque.

En ce qui concerne le mariage à l'intérieur de la famille ou entre consanguins proches, on ne doit pas oublier que l'histoire des Achéménides commence bien avant le séjour de Cambyse en Egypte, et le *xvētōkdaš* (mariage à l'intérieur de la famille) est une institution fort connue déjà dans l'*Avesta*. En outre, Cambyse dut conclure son mariage avec Atossa avant son expédition contre l'Egypte, puisque, comme on sait, il mourut au cours de son retour.

Du point de vue des idées directrices de l'aristocratie perse, l'interprétation du § 3 de l'inscription vieux-perse *DB* I est très importante. On pensait jadis à la possibilité de lire ici *ādāta,* à savoir le mot vieux-perse correspondant au mède *āzāta-,* 'noble'; mais, depuis lors, G. G. Cameron a

examiné ce passage sur l'original, le rocher de Bistoun, et il appert que la lecture correcte est *āmāta,* qui signifie 'éprouvé', 'excellent'. Ainsi, la traduction du § 3 de *DB* I sera la suivante: "Depuis longtemps, nous avons fourni la preuve de notre capacité [ou: de notre rendement] supérieure». Alors, ce texte vieux-perse fournit une base de premier ordre pour l'analyse de M. Briant, selon laquelle la force ordonnatrice de l'aristocratie perse était le service, le rendement, le 'bienfait' pour le Grand Roi.

M. Lombardo: A proposito di quanto osservava il professor Harmatta sul significato del termine *āmāta,* vorrei far notare che ad esso appare perfettamente corrispondere quello del greco δόκιμος, che in origine vuol dire, come ha mostrato C. Arbenz (*Die Adjektive auf* -ΙΜΟΣ [Tübingen 1933]), «Tüchtig in Kampfaufnehmen», «Kampferprobt» (p. 41), significato, questo, che appare chiaro nella più antica attestazione del termine in un frammento di Alceo (fr. 6, 12 Voigt). Va quindi sottolineata la frequenza con cui Erodoto impiega l'espressione ἀνὴρ δόκιμος (*et similia*: ἄνδρες δόκιμοι, ἀνὴρ δοκιμώτατος, etc.), in riferimento ad un numero notevole di personaggi, sia medo-persiani (ad es. Artembare medo: I 114, 3; Mitrobate e Cranaspe: III 126, 2; Zopiro: III 155, 1 e 157, 1) che greci, ancor più numerosi, e tutti, si direbbe, di statuto sociale aristocratico (ad es. Licurgo spartano: I 65, 2; Demonatte di Mantinea: IV 161, 2; gli Alcmeonidi: V 62 e VI 124; Aristodico di Cuma eolica: I 158, 2; Pitagora milesio: V 126, 1).

M. Lloyd: I must reply to Professor Harmatta's comments on aristocracy in Greece and Persia. It is, of course, true that we do not have in Greek city-states the closed aristocracies of the type which we find in Persia, but aristocracies there were, and Herodotus was quite capable of using the same technical, or semi-technical, terminology to refer to Greek aristocrats and those in Persia, e.g. ἄριστοι, εὐδόκιμοι, εὐγενεῖς. We also find in Greek contexts families such as the Philaids or Alcmeonids using political devices such as intermarriage, gift-exchange, and patronage which would not be in the least strange in a Persian context. All this creates a Greek parallel sufficiently close to the Persian aristocracy and its modes of behaviour to justify the maintenance of an attitude of caution

when evaluating Herodotus' references to the upper reaches of Persian society. His record may be absolutely accurate, but distortion by assimilation is always a possibility which must be carefully assessed, if only to be rejected.

M. Dihle: Sie haben darauf hingewiesen, dass die Terminologie, mit der Herodot die Gliederung der persischen Aristokratie beschreibt, recht diffus und wenig klar ist. Indessen zeigt sich dabei ein grosser Reichtum an Bezeichnungen. Darunter befindet sich auch der Ausdruck ὅμοιος τῷ πρώτῳ. Das erinnert an die Hierarchie der Hofchargen bei den seleukidischen (und auch ptolemäischen) Königen, wo in der Rangfolge die ἰσότιμοι τοῖς πρώτοις φίλοις den πρῶτοι φίλοι, die ἰσότιμοι τοῖς φίλοις den φίλοι (sc. des Königs) folgen. Das Hofzeremoniell der Seleukiden war nach achämenidischem Muster gestaltet. Meine Frage ist deshalb, ob man in der reichen und differenzierten Terminologie Herodots nicht doch die Wiedergabe eines streng hierarchisch geordneten Personenkreises um den Perserkönig erkennen darf, wie er der griechischen Welt unbekannt war, wann sich eine solche Rangordnung bei den Persern herausbilden konnte, und ob zu diesem Problem aussergriechische Quellen zur Verfügung stehen.

M. Asheri: Je voudrais faire observer que l'exposé d'Hérodote relatif aux Perses fournit une bonne illustration de son intérêt pour les classes sociales, pour les distinctions de rangs, etc. Cette curiosité regarde aussi l'Egypte, la Thrace et la Scythie. Même la distinction ethnologique qu'il établit entre peuples 'agriculteurs' et peuples 'nomades' se retrouve à propos des Scythes. L'intérêt qu'il porte à cette discrimination éclaire la genèse de son esprit comparatif.

Je me demande par ailleurs si des hypothèses sont possibles quant aux sources d'Hérodote au sujet des lois perses (voir la loi du mariage en III 32, les βασιληίοι δικασταί, la codification des lois opérée par Darius en Egypte, etc.).

M. Burkert: Sie sprechen von dem Katalog der Xerxes-Armee (VII 61-100) als dem "véritable Who's Who". Ist anzunehmen, ist es überhaupt

möglich, dass Herodot eine schriftliche Grundlage für diesen Katalog hatte? (O. Murray spricht von "lists created under the influence of documentary models" [*Achaemenid History* II: *The Greek Sources,* Leiden 1987, 109]). Herodot hatte zwei 'gefährliche' Vorbilder im Griechischen: den Schiffskatalog der *Ilias,* und die fiktiven Namenlisten in Aischylos' *Persern.*

M. Lloyd: I do not think that I can agree with Professor Harmatta on the question of the general currency of a knowledge of Persian in Greek contexts. It is very important to remember that it is possible to know languages in many different ways and at very different levels. Mercenaries who had served in the Persian army or merchants in Asia Minor selling produce to Persian soldiers or administrators might acquire their 200 words or so of Persian and be perfectly fluent when dealing with a closed context like the drill yard or selling onions, but this does not mean that they would be capable of dealing with Iranian theology or of extracting detailed information on the organization of the army dispatched by Xerxes to bring the Greeks to heel. It is also easy to forget that speaking a language, even quite well, is one thing; being able to read and exploit documentary sources is quite another. So, a smattering of Persian might well have been found amongst certain Greeks in certain Greek states, but it would have been roughly equivalent to waiter's English in a modern tourist resort and would hardly have provided Greeks with an open-sesame into Persian culture.

M. Nenci: Condivido pienamente quanto emerge dalla penetrante analisi della società persiana che Briant ha presentato e che mi suggerisce molte riflessioni. Mi limiterò ad alcune. Ad es. le informazioni erodotee precise e datate, mi fanno pensare che anche il quadro erodoteo della religione persiana rifletta un tipo di religione popolare diffuso in Persia nel V secolo a.C.

Circa i superlativi (δοκιμώτατος etc.), mi chiedo se riflettano titolature persiane o apprezzamenti erodotei e in questo secondo caso credo si debba tener conto della tendenza di Erodoto a segnalare l'ἀξιώτατον λόγου e a privilegiare il superlativo. Inoltre non credo ai sinonimi se non come

approssimazioni nella comunicazione linguistica; se nessuna scelta linguistica è neutra, forse ci si può chiedere se i termini usati da Erodoto per i vari gradi della società persiana non abbiano loro valenze precise sia connotative che denotative. La rappresentazione dell'εὐγένεια persiana, in cui si evidenzia l'importanza della nobiltà dei natali, ma soprattutto la nobiltà delle azioni e dei servigi resi al sovrano, mi pare consonante con la nuova concezione democratica dell'εὐγένεια nell'Atene periclea.

Infine, sul nomadismo in Persia, mi pare da segnalare, rispetto al nomadismo scitico, che mentre per gli Sciti è l'ambito dei loro spostamenti a definire il loro spazio, per la Persia è uno spazio dai confini politicamente già segnati a circoscrivere il fenomeno.

M. Bondì: Nella relazione di P. Briant mi ha particolarmente interessato l'analisi delle strutture tribali persiane e del processo di sedentarizzazione che ha luogo in quella società a partire della metà del VI secolo a.C. Un problema che può porsi a questo proposito è quello dell'eventuale influenza che su tale processo possono aver esercitato le culture urbane della costa mediterranea (dall'Asia Minore alla Fenicia, allo stesso Egitto). Vi sono elementi che attestano, nel modo di costruzione delle città e nelle loro strutture, una simile influenza da parte degli ἔθνη con cui i Persiani sono venuti in contatto proprio durante il VI secolo a.C.?

M. Lombardo: A proposito della insistenza, da parte di Pierre Briant, sulla politica di coesione dinastico-familiare degli Achemenidi, vorrei osservare che vi sono anche, nel testo erodoteo, indizi abbastanza chiari dell' esistenza di tensioni e contrasti all'interno della famiglia (o del *clan*) regale; tensioni che sembrano emergere soprattutto nei momenti di successione dinastica e in relazione ad essi: ad esempio, se è vero che probabilmente non fu Atossa a imporre a Dario la scelta di Serse quale successore, è vero anche che Erodoto le attribuisce τὸ πᾶν κράτος alla corte persiana e che comunque insiste sull'antagonismo tra Serse e Artobazane (VII 2-3).

È verosimile che tensioni e contrasti di questo genere fossero esattamente l'altra faccia della concentrazione del potere nell'ambito della famiglia reale e tra i suoi membri.

Vi è tuttavia l'episodio narrato da Erodoto alla fine delle *Storie,* quello della passione di Serse per la moglie e poi per la figlia di suo fratello Masiste, col suo esito drammatico, e potenzialmente pericoloso per lo stesso centro del potere persiano (IX 108-113), che mostra come nel quadro dei rapporti 'personali' all'interno della famiglia reale, potessero crearsi tensioni e contrasti gravi anche in una prospettiva politica.

E mi chiedo se, alla luce di questo racconto, non sia già Erodoto l'inizio di quel «mito della decadenza persiana», legata agli intrighi di corte, cui ha accennato in conclusione Pierre Briant.

M. Briant:

1) M. Lloyd a fort justement posé le problème de la méthode d'Hérodote, qui a pu analyser la société perse en l'assimilant parfois indûment à la société grecque de son temps. Un problème analogue est abordé par MM. Harmatta et Burkert. Il est bien évident tout d'abord qu'Hérodote a mené son analyse en utilisant le plus souvent des concepts et un vocabulaire grecs. Doit-on pour autant nier toute valeur à ses renseignements? Je ne le crois pas. Chaque cas doit être étudié avec précision. Le cas idéal, pour l'historien d'aujourd'hui, est de pouvoir disposer à la fois de la version d'Hérodote et d'une version issue des Perses eux-mêmes ou d'un des peuples de l'Empire. Que l'on songe par exemple combien les documents égyptiens ont modifié l'analyse que l'on a pu faire de la politique de Cambyse en Egypte. Dans d'autres cas, le jugement de l'historien est plus difficile, et M. Lloyd a raison de manifester quelques réserves sur l'interprétation que l'on peut donner de l'histoire de la fille «épiclère» d'Artanès, l'un des frères de Darius (VII 224, 2); la question doit rester ouverte. En revanche, concernant les unions endogamiques, je ne crois pas que l'on puisse songer à une influence égyptienne. On a souvent parlé d'une influence élamite, bien qu'elle reste à prouver d'une manière assurée[1]. De toute façon, comme le remarque justement M. Harmatta, les premiers mariages de ce type sont attestés avant l'expédition de Cambyse en Egypte (cf. mariage Cambyse/Atossa). Au surplus, comme je le rappelle

[1] Dans ce sens, voir récemment Fr. GRILLOT, in *JA* 276 (1988), 61 sqq. et notamment: «La coutume élamite voulait que des souverains épousent leurs sœurs».

(ci-dessus p. 95 n. 45), les textes iraniens (et plusieurs textes grecs) démontrent qu'il s'agit là d'une très ancienne coutume iranienne.

2) En l'absence de données perses parallèles, nous ne devons pas rejeter nécessairement les données offertes par Hérodote. A ce sujet, je ne partage donc pas les doutes émis par M. Burkert sur la validité du témoignage d'Hérodote décrivant l'armée de Xerxès. J'ai déjà exprimé ailleurs (*Abstracta Iranica* 3 [1980], n° 197) mon opposition à la thèse de Kimball Armayor, selon lequel les Catalogues que l'on trouve dans Hérodote sont construits sur un modèle comparable au 'Catalogue des Vaisseaux'. Il ne fait pas de doute qu'il existait dans l'Empire et dans chaque satrapie des documents écrits sur le recensement des armées. Ce qui ne veut pas dire qu'Hérodote les a utilisés directement, mais qu'il en a eu connaissance par des voies que nous ne pouvons pas reconstituer précisément. Sans doute devons-nous penser, là comme ailleurs, à des sources orales (cf. mes remarques dans *Rois, tributs et paysans* [Paris 1982], 491 sq.).

3) Concernant la terminologie utilisée par Hérodote, je partage en partie les remarques de M. Nenci, et j'apprécie celles qu'ont proposées à ce sujet MM. Dihle et Lombardo. Il me paraît cependant très difficile de déterminer quelles réalités institutionnelles recouvrent éventuellement les termes utilisés par Hérodote. Peut-on penser à l'existence d'une hiérarchie aulique, qui serait, comme le suggère M. Dihle, le modèle de la titulature hellénistique? C'est possible; mais les réflexions menées par L. Mooren sur le sujet mettent en doute cette hypothèse (cf. *La hiérarchie de cour ptolémaïque* [Louvain 1977], 17 sqq.). J'admets qu'il ait existé une hiérarchie de cour chez les Perses (on connaît les φίλοι, les συγγενεῖς, les σύμποτοι, les ὁμοτράπεζοι, et bien d'autres encore, répertoriés dans des textes perses et dans des tablettes babyloniennes). Mais il ne me semble pas que le vocabulaire, somme toute très vague, utilisé par Hérodote renvoie à une telle hiérarchie aulique: il rend compte plutôt, à sa manière, des hiérarchies sociales. Ajoutons que des termes perses ont pu cependant être transmis par Hérodote sans qu'il en eût clairement saisi le sens. L'un des cas les plus frappants est le nom de Masistès, présenté (IX 108-113) comme un frère de Xerxès. H. Sancisi-Weerdenburg (*Yaunā en Persai* [Groningen 1980], 48 sqq.) a proposé de voir dans cet anthroponyme une transcription du titre iranien de *Mathista,* c'est-à-dire de «second après le roi», titre dont

le contenu a été exposé avec clarté par E. Benveniste, *Titres et noms propres en iranien ancien* (Paris 1966), 51-65.

4) A propos des rapports entre aristocratie et dynastie, je partage tout à fait la remarque de M. Lombardo sur l'existence de tensions dans la famille royale. J'indique d'un mot, cependant, que les luttes pour le trône se sont déroulées exclusivement entre les héritiers achéménides potentiels, sans qu'aucune autre grande famille eût jamais supplanté les Achéménides. En revanche, je ne crois pas que l'histoire de l'opposition entre Xerxès et 'Masistès' signifie qu'aux yeux d'Hérodote, l'échec de l'expédition en Grèce marquait le début de la décadence, qui aurait été symbolisé par cette intrigue de cour. Ce que j'ai indiqué brièvement dans ma conclusion, c'est que l'arrêt du récit hérodotéen en 479/478 avait pu conduire, chez des historiens *contemporains,* à élaborer le mythe de la 'décadence perse'. Mais ce mythe n'est pas une création d'Hérodote. J'ajoute que si Hérodote avait voulu réellement raisonner sur ce plan, il lui aurait été plus facile d'inscrire au compte de Cambyse le début de cette 'décadence'.